



Réserve Naturelle Régionale Marais communal du Poiré-sur-Velluire

Evaluation du plan de gestion 2020 -2025

Février 2025

Avec le concours

Historique de la réserve

La Réserve Naturelle Régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire s'étend sur une surface de 241 ha 08 a et 33 ca, la commune des Velluire-sur-Vendée en est entièrement propriétaire. Elle est située au Sud du Département de la Vendée, sur la nouvelle commune des Velluire-sur-Vendée issue de la fusion des communes du Poiré-sur-Velluire et de Velluire.

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire est protégé depuis 1979 par la mise en place de la Réserve de Chasse, puis par son classement en Réserve Naturelle Volontaire en 1981. Le premier plan de gestion est mis en place entre 2013 et 2018 après le classement du site en Réserve naturelle régionale le 17 décembre 2012.

Au terme de ce premier plan de gestion, le Parc naturel régional du Marais poitevin est désigné en tant que gestionnaire en 2020. Ce deuxième plan de gestion qui s'étend de 2020 à 2025 fait suite à l'évaluation du premier document.

Méthode d'évaluation

Ce document dresse un bilan synthétique et simplifié des cinq premières années du plan de gestion 2020-2025. Il permet de rendre compte des actions menées et de la contribution des opérations aux objectifs à long terme (OLT). Un OLT définit l'état souhaité, par rapport à la situation actuelle, pour préserver un enjeu.

Le plan de gestion a été rédigé afin de s'articuler comme un tableau de bord autour de quatre **objectifs à long terme**. La méthode, élaborée par Réserves Naturelles de France en 2015, consiste en la rédaction d'OLT dans lesquels s'intègrent des **objectifs de plan** (OP). Ces OP ont pour but de construire les étapes à atteindre sur la durée du plan pour se rapprocher de l'atteinte des OLT. Chaque OP est décliné en plusieurs **opérations**, le programme d'action, qui correspondent à la mise en place concrète d'actions contribuant à la réalisation des objectifs opérationnels. Des **indicateurs** et **métriques** sont par la suite déterminés pour chaque opération afin de les évaluer.

Cet outil permet une évaluation plus régulière de la gestion. Les résultats et l'atteinte d'objectifs sont ainsi plus efficacement évalués par rapport aux OLT.

L'arborescence du plan de gestion est présentée dans le tableau ci-dessous. Le plan de gestion 2020-2025 s'articule autour de **4 objectifs à long-terme**, **9 objectifs de plan** et **54 opérations** :

Objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels du pan (OP)	Opérations	
Enjeux liés à la conservation			
I. Aboutir à une gestion pastorale et hydraulique concertée, favorable à la conservation des habitats et des espèces du site.	OPI. 1 Définir et encadrer l'activité pastorale de manière à pérenniser le pâturage collectif et restaurer la prairie communale	MS 1	Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal
		IP 3	Organiser les accès et la circulation au sein de la RNR
		IP 4	Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention
		IP 5	Réduire les interventions sur le linéaire de clôture périphérique
		CI 4	Restauration et création de nouveaux abreuvoirs
		IP 6	Entretenir la ripisylve le long de la RNR
		IP 7	Etudier et concrétiser si possible la mise en place d'un pâturage plurispécifique
	OPI. 2 Etudier et disposer des outils et moyens nécessaires à la maîtrise de la gestion hydraulique du site	IP 10	Restauration des nids à Cigogne blanche
		CI 2	Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques intra RNR
		IP 8	Equiper les sorties des baisses périphériques du site d'ouvrages de gestion
		IP 9	Tester l'interdéconnexion de certaines baisses intrasite
	OPI.3 Suivre et contrôler les espèces exotiques envahissantes	MS 3	Mettre en œuvre le protocole de gestion de l'eau, réunir le groupe local
		IP 1	Organiser et participer au contrôle des espèces exotiques envahissantes
		IP 2	Contrôler les chardons
Enjeux liés à la connaissance du patrimoine			
II. Amélioration des connaissances du site,	OPII. 1 Mettre en place un ensemble de suivis biologiques réguliers	CS 2	Suivi des herbiers aquatiques de fonds de baisses et du réseau hydraulique
		CS 3	Suivi des plantes patrimoniales de la RNR

disposer d'indicateurs d'évaluation de gestion	OPII. 2 Expérimenter et évaluer l'impact des niveaux d'eau et de l'activité agricole sur les résultats biologiques	CS 4	Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs	
		CS 10	Suivi du peuplement de reptiles	
		CS 11	Suivi du peuplement piscicole	
		CS 12	Suivi du peuplement d'Ecrevisse de Louisiane	
		CS 13	Inventaire des arachnides, opilions et coléoptères de la RNR	
		CS 15	Suivi du peuplement de lépidoptères	
		CS 16	Suivi du peuplement d'odonates	
		CS 17	Suivi des espèces de mammifères remarquables	
		CS 19	Concevoir un vade-mecum des suivis biologiques	
		CS 1	Suivi des végétations prairiales	
III. Développer, valoriser les dimensions sociales, culturelles et économiques	OPIII.1 Entretenir l'aspect pittoresque et historique du Marais communal	CS 5	Etudier la formation et la dynamique des mottureaux	
		CS 6	Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR	
		CS 7	Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs	
		CS 8	Suivi de l'avifaune nicheuse	
		CS 9	Suivi des amphibiens, du Lépidure et de la macrofaune aquatique	
		CS 14	Suivi du peuplement d'orthoptères	
		CS 18	Suivi du pastoralisme sur la prairie communale et identification des animaux	
		MS 2	Participer à l'étude du suivi sanitaire des animaux en zones humides	
Enjeux pédagogique et socio-culturel				
CI 3		Création, inauguration et entretien de l'observatoire		
CC 1		Créer un sentier d'interprétation autour de la RNR		
PA 2		Poursuivre l'observatoire photographique et le mettre en ligne avec le recueil de données historiques		

du Marais communal du Poiré-sur-Velluire		PA 3	Réaliser chaque année l'ouverture du communal en y associant les acteurs et partenaires
		MS 11	Améliorer la perception du Marais communal par les habitants de la commune
OPIII.2 Concevoir, développer un programme d'animation et de communication à destination de tout public		CI 1	Entretien de la signalétique existante
		CC 2	Communiquer au travers du bulletin communal et de la presse locale sur l'activité de la RNR
		CC 3	Créer un document touristique largement diffusable
		PA 1	Création d'une page internet et Facebook de la RNR
		PA 4	Accueillir chaque année différents types de publics sur la RNR
		PA 5	Sensibiliser les élus locaux à l'intérêt écologique et touristique du site
		PA 6	Suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site
IV. Mettre en œuvre une gestion administrative et financière transparente à l'égard des usagers et des acteurs	OPIV.1 Assurer et optimiser la gestion administrative de la RNR	MS 6	Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires
		MS 7	Être impliqué dans le réseau local des politiques territoriales
		MS 8	Assurer le suivi administratif et financier de la RNR
		MS 9	Rédiger chaque année le rapport d'activités de la RNR et réunir le Comité Consultatif
		MS 10	Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion
	OPIV. 2 Prendre en compte l'intérêt de la RNR et ses abords dans les projets d'aménagements communaux	SP 1	Assurer la surveillance, faire respecter la réglementation de la RNR
		MS 4	Veiller à la prise en compte de l'intérêt écologique dans la gestion des délaissés et de la parcelle ZL 61
		MS 5	Suivre les projets d'aménagements de la commune des Velluire-sur-Vendée et l'assolement en périphérie de la RNR

A noter

Les opérations définies dans le plan de gestion sont regroupées en neuf grands types :

- SP : Surveillance du territoire et police de l'environnement
- CS : Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines
- EI : Prestation de conseils, Etudes et Ingénierie
- PR : Participation à la recherche
- CI : Création et entretien des infrastructures
- IP : Intervention sur le patrimoine naturel
- PA : Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation
- CC : Création de supports de communication et de pédagogie
- MS : Suivi administratif et gestion du personnel

Chaque opération a été évaluée selon deux approches : sa réalisation et son résultat :

- La **réalisation** évalue si l'action prévue a été réalisée. Elle est répartie selon 3 classes d'interprétation correspondant à une note :

Non réalisée	Partielle	Totale
0	2	5

- La réalisation a été évaluée pour chaque année du plan de gestion, une moyenne globale des années évaluées a ensuite été faite afin de n'avoir plus qu'une réalisation par opération.
- Le **résultat** évalue si l'opération à réaliser a répondu aux attendus fixés. Il repose sur l'étude des valeurs de chaque indicateur réparties en 6 classes :

Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon
1	2	3	4	5

- De même que pour la réalisation, un résultat a été attribué à l'opération chaque année de plan de gestion et une moyenne a été faite pour n'obtenir qu'un résultat global final par opération.

La **contribution** des OP à l'accomplissement des OLT peut ensuite être déterminée comme suit :

$$\text{Contribution OP} = \frac{\text{Somme des scores « résultat »} + \text{Somme des scores « réalisation »}}{\text{Nombre d'opération}}$$

Une note de contribution sur 10 est obtenue et lue de la manière suivante :

Mauvaise	Partielle	Bonne	Totale
≤ 5	5,01 - 7	7,01 - 9	> 9

Il est important de bien différencier la « réalisation » des « résultats ». Nous sommes partis du principe que lorsque tout a été mis en œuvre pour atteindre les objectifs d'une fiche action, alors la réalisation serait évaluée comme complète (à moins de report de travaux hors de la période comprise par le plan de gestion).

Table des matières

Partie 1 : Evaluation du plan de gestion	11
I. Evaluation des objectifs à long terme	11
OLT I : Aboutir à une gestion pastorale et hydraulique concertée, favorable à la conservation des habitats et des espèces du site	11
OLT II. Améliorer les connaissances du site, disposer d'indicateurs d'évaluation de la gestion ..	24
OLT III. Développer, valoriser les dimensions sociales, culturelles et économiques du Marais communal du Poiré-sur-Velluire	46
OLT IV. Mettre en œuvre une gestion administrative et financière transparente à l'égard des usagers et des acteurs	54
II. Rappels du bilan de mi-parcours : révisions des métriques.....	60
III. Deuxième période du plan de gestion : révisions des métriques.....	61
IV. Bilans budgétaires et humains 2020-2025	62
Partie 2 : Programmation de la deuxième moitié du plan de gestion	65
I. Rappels du bilan de mi-parcours : révision des opérations et des enveloppes associées	65
Partie 3 : Conclusions et perspectives.....	67

Partie 1 : Evaluation du plan de gestion

I. Evaluation des objectifs à long terme

OLT I : Aboutir à une gestion pastorale et hydraulique concertée, favorable à la conservation des habitats et des espèces du site

OPI. 1 Définir et encadrer l'activité pastorale de manière à pérenniser le pâturage collectif et restaurer la prairie communale



MS 1

Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal

Résultats attendus : maintien d'un lien constant avec les éleveurs, respect et renouvellement des engagements sur des niveaux forts et tenue d'un cahier de pâturage.

Indicateur : chargement moyen compris entre 0,5 et 1,2 UGB/ha/an

Métrique : UGB/ha/an

Bilan

Des réunions annuelles ont été organisées avec les éleveurs pour définir le nombre d'entrées sur le communal et la période d'ouverture. Les éleveurs sont informés au fil de l'eau, des actions réalisées sur le communal. Le règlement du communal a été revu et validé au cours d'un groupe de travail en 2021. Un cahier de pâturage a été tenu au jour le jour tous les ans pour connaître le chargement précis du marais. Chaque année l'état de la prairie a été suivi avec les éleveurs avant la mise à l'herbe pour planifier l'entrée des animaux. Une veille de l'abreuvement a été réalisée chaque année avec la contribution des éleveurs. Des discussions ont eu lieu autour de l'affouragement qui est pratiqué dans le but de rentrer les animaux. Cet affouragement doit rester localisé dans les parcs de contention. Le nombre d'UGB/ha inscrit chaque année a été fixé à 1,8 UGB/ha. Un nouveau contrat MAEC a été choisi en 2023, le communal est divisé virtuellement en deux îlots : contrat MHU2 au nord (29,98 ha) et contrat MHU4 associé à un ESP1 sur le reste du communal.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	<i>De 2020 à 2024, le communal a accueilli en moyenne 0,706 UGB/ha/an. Il y a une tendance à la diminution du chargement moyen.</i>

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été ajoutée pour une meilleure évaluation du chargement sur le communal.

MS 1 : Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal UGB/ha/an					
2020	> 1,2	1,1 - 0,91	0,9 - 0,71	0,70 - 0,5	< 0,5
2021	> 1,2	1,1 - 0,91	0,9 - 0,71	0,70 - 0,5	< 0,5
2022	> 1,2	1,1 - 0,91	0,9 - 0,71	0,70 - 0,5	< 0,5
2023	> 1,2	1,1 - 0,91	0,9 - 0,71	0,70 - 0,5	< 0,5
2024	> 1,2	1,1 - 0,91	0,9 - 0,71	0,70 - 0,5	< 0,5

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspectives d'évolution de l'opération : il est possible d'améliorer la relation avec les éleveurs et d'adapter ensemble le chargement en fonction des saisons.



IP 3

Organiser les accès et la circulation au sein de la RNR

Résultats attendus : sécurisation de l'accès au site pour les engins agricoles et facilitation la circulation pour la mise en œuvre de la gestion pastorale.

Indicateur : réfection ou remplacement du pont et formalisation du cheminement intra site.

Métrique : réalisation des travaux

Bilan

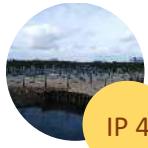
Rénovation du pont ouest, aménagement de passages busés pour faciliter la circulation des engins agricoles et des animaux. La circulation est possible sur la périphérie de la réserve sans détériorer les fonds de bâche. Il est toujours difficile de circuler en période trop humide.

Réalisation	*Opération partiellement réalisée : les travaux de renforcement des passages busés prévus en 2023, reportés en 2024, ont de nouveau été reportés en 2025. Si l'action est bel et bien effectuée en 2025, sa réalisation sera évaluée comme complète.
Résultats et évolution	

* Evaluation de la réalisation soumise à conditions

Programmation 2025 : des travaux de renforcement sont prévus sur les passages busés dégradés par la forte fréquentation des animaux. Les principaux passages seront empierrés. Ces travaux seront effectués dès que les conditions climatiques le permettront sans porter atteinte au terrain.

Perspectives d'évolution de l'action : pour le moment, en période humide, les ouvrages ne sont pas praticables par les engins agricoles. L'empierrement des principaux passages et la réfection du pont situé route des Huttés (mauvais état) pourraient constituer des améliorations pour le déplacement des engins.



IP 4

Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention

Résultats attendus : amélioration de la fonctionnalité des parcs de contention.

Indicateur : réfection des parcs de contention Est et Ouest

Métrique : réalisation des travaux

Bilan

Des actions de réfection et de remplacement ont été réalisées sur les barrières du parc de contention Ouest et du petit parc Sud. Une dalle béton a été rajoutée à la sortie du couloir de contention pour résister aux passages des animaux. Une pièce du parc a également été changée. Une révision intégrale a été effectuée tous les ans avant l'ouverture du communal sauf en 2024.

Réalisation	<i>Opération réalisée : le parc de contention Ouest a été refait à neuf. Les 3 parcs ont bénéficié de réparations, celui Sud a été réparé mais nécessite une remise à neuf.</i>
Résultats et évolution	<i>Les parcs de contention Est et Ouest sont fonctionnels.</i>

Programmation 2025 : la révision complète des trois parcs de contention doit être réalisée par un agent communal afin de remonter les barrières et de refixer les barbelés.

Perspectives d'évolution de l'action : refaire à neuf le parc de contention Sud.



IP 5

Réduire les interventions sur le linéaire de la clôture

Résultats attendus : protection des berges et de la ceinture d'hélophytes. Sécurisation des animaux.

Indicateur : intervention sur les clôtures

Métrique : linéaire (mètre)

Bilan

Au total, 4,84 km de clôture de barbelés ont été remplacés sur le pourtour du communal :

- Clôture Ouest, de la Hutte de Toutvent à l'abreuvoir de Marobœuf : remplacée entre 2020 et 2022 (2490ml)
- Clôture Sud entre le parc de contention Ouest et le petit parc Sud : remplacée en 2023 (1100ml)
- Clôture Est à l'exception de la pointe de Morusson : remplacée en 2024 (1250ml)

Une clôture électrique a également été installée au niveau de la baisse de Maraubœuf pour éviter les échappées d'animaux. L'ensemble du périmètre de la réserve n'a pas été électrifié en raison du coût trop important et de la surveillance régulière nécessaire après installation.

Réalisation	<i>Opération réalisée : Le coût des matériaux a empêché d'intervenir sur toutes les clôtures périphériques. L'idée de la mise en place d'une clôture électrique sur tout le pourtour a été abandonnée avec avis des agriculteurs (coût et entretien compliqués). Mais les clôtures en mauvais état ont été remises à neuf.</i>
Résultats et évolution	<i>Toutes les clôtures sont fonctionnelles et 4,84 km de clôtures sont mis à neuf.</i>

Programmation 2025 : remplacement de 1100ml de clôtures à la pointe de Morusson.

Perspectives d'évolution de l'action : terminer les 1130ml de clôture en moins bon état pour sécuriser les berges d'hélophytes de l'érosion et sécuriser les animaux.



CI 4

Restauration et création de nouveaux abreuvoirs

Résultats attendus : Répartir stratégiquement les points d'abreuvement et les rendre fonctionnels. Conserver les anciens abreuvoirs en faveur de la biodiversité.

Indicateur : Création et réfection de nombreux abreuvoirs

Métrique : Nombre d'abreuvoirs créés et réaménagés

Bilan

Cinq abreuvoirs ont été refaits à neuf et un abreuvoir a été réaménagé à Morusson. Au total neuf sont fonctionnels et sécurisés pour les animaux dans le communal. Certains abreuvoirs ont été curés en été afin de prévenir l'envasement lorsque cela était nécessaire. Les anciens abreuvoirs non utilisés sont restés en l'état à des fins écologiques.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	<i>Des abreuvoirs ont été refaits à neuf, curés et/ou réaménagés.</i>

Perspectives d'évolution de l'action : des réparations d'abreuvoirs sont encore à prévoir au moins pour les abreuvoirs de Marobœuf, de la route des huttes, et de Tout-vent.



IP 6

Entretenir la ripisylve le long de la RNR

Résultats attendus : entretien de 2,4km de ripisylve par an (sur les 7,2km de linéaire total).

Indicateur : linéaire de ripisylve entretenue

Métrique : linéaire (mètre)

Bilan

L'entretien de la ripisylve s'est fait en parallèle de la réfection des clôtures pour des questions d'accessibilité (opération IP5). Le retard des travaux sur le linéaire de clôtures a donc impacté la superficie de ripisylve entretenue. Dans les marais communaux, il a été décidé de maintenir la strate arbustive au niveau de la ripisylve à des fins d'ombrage pour les périodes de forte chaleur. Toutefois des ouvertures ont été créées par broyage de ronciers et ligneux sur la route des Huttés et la route des Hollandais. Malgré un retard sur les objectifs de mi-parcours (2,05 km de strate arbustive et arbres isolés entretenus sur 7,2 km prévus après trois ans) et un report des travaux en 2023 en raison d'une pluviométrie importante, tous les travaux ont pu être terminés en janvier 2024.

Réalisation	<i>Opération partiellement réalisée : l'action est à effectuer tous les ans ou deux ans. Cette action était prévue pour un entretien global mais la ripisylve avait déjà repoussé de manière trop importante. Une réouverture a dû être faite avant la mise en place d'un entretien régulier.</i>
Résultats et évolution	

Programmation 2025 : réouverture des fenêtres dans les 1100ml de la pointe de Morusson et entretien des ouvertures réalisées en 2023 et 2024.

Perspectives d'évolution de l'action : nécessaire de réaliser un broyage tous les ans ou tous les 2 ans sur les fenêtres ouvertes afin de maintenir ces ouvertures avec une végétation d'hélophytes.



IP 7

Etudier et concrétiser si possible la mise en place d'un pâturage plurispécifique

Résultats attendus : Rétablissement de l'élevage des oies sur le communal, augmentation du nombre de chevaux ou d'ânes, diversification des races de bovins.

Indicateur : Diversification des formes de pâturage

Métrique : nombre d'animaux de chaque espèce

Bilan

Des oies (oies blanches et des oies grise du Poitou), des chevaux (traits poitevins, chevaux de selle et poneys) et des bovins (Charolaises et Blondes d'aquitaine) ont pâture le communal. Une trentaine d'oies sont présentes en permanence sur le nord du communal.

Réalisation	<i>Opération partiellement réalisée : il n'y a pas eu d'augmentation de la diversité des races sur le communal. Il est difficile d'atteindre cet objectif car aucun éleveur dans la commune n'élève de races locales. Le communal est tout de même le dernier possédant des oies.</i>
Résultats et évolution	<i>Des oies sont présentes sur le communal ainsi que plusieurs races de chevaux et deux races bovines composent le troupeau. Il n'y a pas eu plus de diversification et le nombre de chevaux sur le communal est en baisse.</i>

Programmation 2025 : cinq chevaux supplémentaires appartenant à d'autres éleveurs devraient être accueillis sur le communal.

Perspectives d'évolution de l'action : il faudrait trouver et accueillir de nouveaux chevaux et des races bovines locales.



IP 10

Restauration des nids à Cigogne blanche

Résultats attendus : Observer la reproduction de la Cigogne blanche après travaux sur la plateforme.

Bilan

L'espèce n'est plus menacée, la fiche action n'a pas été retenue pour la suite du plan de gestion par le CSRPN, le nid de cigogne tombé sur le communal a été évacué.

OPI.2 Etudier et disposer des outils et moyens nécessaires à la maîtrise de la gestion hydraulique du site



CI 2

Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques intra RNR

Résultats attendus : les micro-ouvrages sont rendus opérationnels et maintien des niveaux d'eau dans les baisses

Indicateur : réfection des digues et micro-ouvrages

Métrique : niveaux et surfaces en eau

Bilan

En 2021, les 3 ouvrages hydrauliques ont été réparés et remis en fonction. La digue de l'ouvrage 3 a été grillagée afin d'éviter la dégradation par les ragondins et l'exclos a été remis en place. Les ouvrages, l'exclos et le grillage ont été contrôlés à plusieurs reprises tous les ans depuis leur mise en fonction. Les échelles limnimétriques permettant la lecture du niveau d'eau ont été nettoyées tous les ans. Des réparations ont été réalisées sur les buses lorsque nécessaire et des systèmes de protection contre les chevaux ont été installés.

L'ouvrage 1 présente un défaut d'échelle de 6 cm (affaissement).

Réalisation	<i>Opération réalisée : cependant, l'échelle limnimétrique de l'ouvrage principal 1 doit être remise à niveau.</i>
Résultats et évolution	<i>Grâce à l'entretien et la maintenance des aménagements, l'eau est mieux maintenue dans les baisses jusqu'au ressuyage.</i>

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspectives d'évolution de l'action : remise à niveau de l'échelle limnimétrique de l'ouvrage principal 1.



IP 8

Equiper les sorties des baisses périphériques du site d'ouvrages de gestion

Résultats attendus : augmentation des niveaux d'eau en hiver, de la surface en eau et de la longueur de la période d'inondation du communal. Augmentation des effectifs d'oiseaux hivernants et migrateurs.

Indicateur : niveau et surface en eau

Métrique : nombre de sorties de baisses périphériques équipées de micro-ouvrage de gestion

Bilan

Une étude de terrain a été réalisée la première année du plan de gestion, comprenant une cartographie afin de déterminer les sorties de baisse à aménager, 24 sorties de baisses sont alors identifiées. 15 micro-ouvrages hydrauliques ont finalement été aménagés en sortie de baisses avec des coude. Ces coude sont manipulés en fonction des besoins en eau sur la réserve. Ils sont abaissés progressivement à partir de mars pour un ressuyage progressif et retirés avant la mise à l'herbe pour ne pas être dégradés. Ils sont ensuite remis dès que les animaux quittent le communal. Les équipements ont un effet non négligeable sur le maintien de l'eau dans la réserve.

Réalisation	*Opération réalisée : cependant les travaux qui n'ont pas été réalisés en 2023 et ont été reportés, seront faits en 2025. Alors qu'aucuns travaux n'étaient prévus pour 2024-2025. Dans le cas où ces travaux ne seraient toujours pas réalisés en 2025, cette opération sera évaluée comme partiellement réalisée.
Résultats et évolution	Les baisses en périphérie du site ont été équipées de 15 ouvrages complémentaires ce qui permet de retenir l'eau dans les baisses jusqu'au ressuyage.

* Evaluation de la réalisation soumise à conditions

Programmation 2025 : deux sorties de baisse ne sont pas encore équipées et certains ouvrages dégradés sont à ajuster.

Perspectives d'évolution de l'action : un système de protection contre les bovins est à prévoir pour pouvoir mettre les ouvrages plus tôt en automne.

IP 9

Tester l'interdéconnexion de certaines baisses intrasites

Résultats attendus : augmentation des niveaux d'eau en hiver, de la surface en eau et de la longueur de la période d'inondation du communal. Augmentation des effectifs d'oiseaux hivernants et migrateurs.

Indicateur : protocole de gestion de l'eau

Métrique : niveau et surface en eau

Bilan

Il est difficile voire impossible de déconnecter les baisses entre elles à l'aide de batardeaux à part celle de Morusson.

Réalisation	*Opération partiellement réalisée : travaux de mise en place de batardeaux reportés à cause des fortes précipitations depuis 2023.
Résultats et évolution	Opération non évaluable et difficile à réaliser.

* Evaluation de la réalisation soumise à conditions

Perspective d'évolution de l'action : comprendre la circulation de l'eau et les échanges entre la nappe et les fossés.

MS 3

Mettre en œuvre le protocole de gestion de l'eau, réunir le groupe local

Résultats attendus : reconduction du protocole de gestion de l'eau de l'EPMP et respect des cotes et surfaces en eau minimum par saison.

Indicateur : protocole de gestion de l'eau

Métrique : niveau et surface en eau des baisses et du réseau hydraulique

Bilan

L'Etablissement public du Marais poitevin (EPMP) et le Parc naturel régional du Marais poitevin (PNR MP) ont signé le protocole expérimental de gestion de l'eau des baisses du communal en 2021. Ce protocole de gestion de l'eau sur les baisses prévoit une cote plancher aux ouvrages hydrauliques de :

- 2,80m (NGF) en période hivernale
- 2,75m (NGF) en période printanière
- 2,45m (NGF) en période estivale
- Remontée progressive des niveaux d'eau en période automnale

Les niveaux d'eau dépendent intégralement des précipitations. Les ouvrages hydrauliques ont été manipulés tous les ans afin de coïncider avec le protocole de gestion. Les objectifs de cote ont été suivis et les ouvrages manipulés tous les ans lorsque nécessaire.

Réalisation	<i>Opération réalisée : la manipulation des ouvrages a été faite pour suivre les objectifs de cote mais les précipitations (surplus ou manque) n'ont pas permis de tenir ces objectifs.</i>
Résultats et évolution	<i>Les surfaces en eau ne sont pas toujours maintenues à cause des manques de précipitations ou des trop fortes précipitations d'une année sur l'autre. Bien que cela ait été amélioré grâce aux travaux de l'IP 8.</i>

[Programmation 2025](#) : le protocole de gestion des niveaux d'eau dans les fossés devrait être mise en place de manière officielle.

OPI.3 Suivre et contrôler les espèces envahissantes



IP 1

Organiser et participer au contrôle des espèces exotiques envahissantes

Résultats attendus: Contrôler les espèces végétales envahissantes. Diminuer la tendance de la population de Ragondins et Rats musqués afin de constater des détériorations minimes voire inexistantes sur les ouvrages hydrauliques.

Indicateur: Contrôle des populations

Métrique: nombre de captures, surface occupée

Bilan

La **Jussie** est présente dans l'ensemble des fossés de ceinture du communal et la baisse de Morusson. Elle est entièrement arrachée chaque année (fossés et baisse de Morusson) par le SMVSA et en régie. La périodicité de l'arrachage a été adapté en fonction des années (pluviométrie, température, etc). Suite à des soucis, trois années consécutives, de dépôts sur la Réserve de Jussie arrachée le dépôt momentané, même en cas de problème technique, a été interdit.

La **Renouée du Japon**, présente dans une parcelle en périphérie de la réserve, est arrachée par les propriétaires.

De l'**Azolla fausse fougère** a été trouvée et retirée en 2023 dans la baisse de Noyers. Elle n'a pas été revue depuis.

Du piégeage de **ragondin** est réalisé chaque année autour du communal, des actions supplémentaires de tir sur la réserve doivent être couplées au piégeage afin de diminuer la pression des ragondins.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	<i>Une nouvelle EEE a été observée sur la réserve et a été retirée. La jussie est toujours présente sur le site sur la baisse de Morusson et dans les fossés de ceinture. Plus son arrachage est précoce moins elle se développe rapidement. Les températures élevées entraînent son développement rapidement. Encore peu ou pas d'actions sont entreprises pour les RAE.</i>

Programmation 2025: un arrachage plus précoce de la Jussie serait plus efficace. La nouvelle tâche de jussie au niveau de la baisse de l'Achenal est à éradiquer tôt en saison. Un ancien foyer de Renouée du Japon au niveau du parc de contention principal est réapparu en 2024, il sera surveillé.



IP 2

Contrôler les chardons

Résultats attendus: Contrôler les stations de chardons.

Evaluation: Contrôle des populations.

Bilan

Les chardons se développent le plus dans les zones sèches. Il semblerait qu'un ennoiement suffisant du communal sur la période hivernale et printanière ralentisse la pousse des chardons. Un échardonnage complet, mécanique sur les zones plates hors mottureaux (sauf en 2024) et manuel sur les zones difficiles d'accès ont été réalisés tous les ans. En raison de la difficulté d'accès à des parties du communal et la surface importante occupée par les chardons certaines années, il n'a pas toujours été possible de retirer la totalité des chardons. Les résultats de cette opération révèlent une présence éparses des chardons. Il est difficile de les gérer.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Il est difficile d'échardonner à 100% les zones occupées et ce, avant la montée en graine. Il n'a pas été noté de diminution significative du stock de graine. Les chardons occupants le communal sont surtout le Chardon commun et un peu le Chardon des champs. Les espèces protégées sont bien identifiées et non arrachées ou coupées lors de l'échardonnage</i>

Programmation 2025 : la pointe ouest doit être échardonnée.

Bilan OLT 1

Les opérations relatives à l'activité pastorale ont été réalisées en adéquation avec la programmation sur les trois premières années du plan. En revanche, depuis 2023 les précipitations importantes ont retardé plusieurs opérations en dehors de la période prévue par le plan de gestion. Les actions IP 7 et IP 2 ne présentent pas des résultats optimaux. Ces deux opérations sont dépendantes de facteurs que le gestionnaire ne peut maîtriser : élevage local dans la commune, praticabilité du terrain.

Les nombreuses actions dédiées à la gestion hydraulique du site ont été menées en accord avec le calendrier prévisionnel. Les espèces envahissantes sont correctement gérées.

Globalement, les trois objectifs de plan OPI.1, OPI.2 et OPI.3 ont apporté une bonne contribution à l'accomplissement de l'OLT 1.

Tableau bilan des actions de l'OLT 1 :

		Priorité	2025	Réalisation	Résultats
MS 1	Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal	1			↗
IP 3	Organiser les accès et la circulation au sein de la RNR	1		*	
IP 4	Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention	1			
IP 5	Réduire les interventions sur le linéaire de clôture périphérique	2			
CI 4	Réaménagement et création de nouveaux abreuvoirs	2			
IP 6	Entretenir la ripisylve le long de la RNR	1			
IP 7	Etudier et concrétiser si possible la mise en place d'un pâturage plurispécifique	1			↘
IP 10	Restauration des nids à cigogne blanche	2		Opération annulée	
Contribution de l'OPI.1 à l'OLT 1					✓
CI 2	Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques intra RNR	1			
IP 8	Equiper les sorties des baisses périphériques du site d'ouvrages de gestion	1		*	
IP 9	Tester l'interdéconnexion intrasite de certaines baisses	1		*	
MS 3	Mettre en œuvre le protocole de gestion de l'eau, réunir le groupe local	1			↗
Contribution de l'OPI.2 à l'OLT 1					✓
IP 1	Organiser et participer au contrôle des espèces exotiques envahissantes	2			
IP 2	Contrôler les chardons	2			
Contribution de l'OPI.3 à l'OLT 1					✓

* Opération dont l'évaluation de la réalisation pourrait être modifiée selon ce qui sera fait en 2025

Grille d'évaluation des résultats

Très bon (Score = 5)
Bon (Score = 4)
Moyen (Score = 3)
Mauvais (Score = 2)
Très mauvais (Score = 1)
Indéterminé

Grille d'évaluation des réalisations

Opération réalisée complètement
Opération prévue pour être complètement réalisée

	Opération partiellement réalisée
	Opération prévue et ne sera que partiellement réalisée
	Opération non réalisée
	Pas d'opération programmée

Grille d'évaluation de la contribution de l'OP à l'OLT

	Totale (Score > 9)
	Bonne (Score = 7,01 - 9)
	Partielle (Score 5,01 – 7)
	Mauvaise (Score ≤ 5)

OLT II. Améliorer les connaissances du site, disposer d'indicateurs d'évaluation de la gestion

OPII. 1 Mettre en place un ensemble de suivis biologiques réguliers



CS 2

Suivi des herbiers aquatiques de fonds de baisses et du réseau hydraulique

Résultats attendus : augmentation du linéaire et des surfaces des habitats aquatiques, amélioration de la diversité des groupements

Indicateur : Proportion interannuelle des surfaces, diversité des groupements.

Métrique : abondance relative (% de recouvrement)

Bilan

Pour le suivi dans les baisses le marché a été abrogé en 2022 en raison d'une faute du prestataire. Il a été réalisé en 2024 dans quatre baisses. Il semblerait que la baisse de l'Achenal soit la plus diversifiée avec le plus fort taux de recouvrement. Les baisses ont globalement des cortèges classiques de ces milieux. Il y a cependant des proliférations d'algues sur certaines parties pouvant être liées au pâturage.

Ce suivi a été réalisé en 2023 dans les fossés par le personnel du Parc accompagné par l'EPMP (11 espèces dont 4 EEE). Il semblerait qu'en terme de diversité spécifique et de recouvrement, les fossés de ceinture du communal soient mieux notés que les autres sites suivis en Marais poitevin.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	<i>L'évolution est notable uniquement dans les fossés. Elle semble stable depuis 2014 avec des fluctuations interannuelles.</i>

Evaluation selon la métrique :

CS 2 : Suivi des herbiers aquatiques de fonds de baisses et du réseau hydraulique % de recouvrement					
2023 (fossés)	- de 20% de recouvrement	23 - 40% de recouvrement	43 - 60% de recouvrement	63 - 80% de recouvrement	+ de 80% de recouvrement
2024 (baisses)	- de 20% de recouvrement	23 - 40% de recouvrement	43 - 60% de recouvrement	63 - 80% de recouvrement	+ de 80% de recouvrement

Programmation 2025 : le suivi est prévu dans les fossés.



CS 3

Suivi des plantes patrimoniales de la RNR

Résultats attendus : maintien des cortèges de plantes patrimoniales. Apparition et/ou la réapparition de nouvelles espèces patrimoniales à travers les efforts de gestion agricole et hydraulique

Indicateur : variations spatiotemporelles des effectifs et des espèces

Métrique : suivi stationnel (% d'espèce enregistrant une baisse du nombre de stations)

Bilan

Le marché a été abrogé en raison d'une faute du prestataire en 2022. D'après les résultats du suivi de 2024, plus que 11 espèces sont considérées patrimoniales sur 17 en 2017.

Sur ces 11 espèces patrimoniales :

-55% (6 espèces) ont un nombre de stations stable ou en augmentation

-27% (3 espèces) ont une diminution du nombre de stations

-18% (2 espèces) n'ont pas été revus

2023 et 2024 ont été des années favorables à la majorité des plantes patrimoniales de la Réserve.

Réalisation	<i>Opération partiellement réalisée : le suivi n'a été réalisé qu'une année sur la durée du plan de gestion alors qu'il prévu pour deux fois. Cette opération a été modifiée en 2021 après avis du CSRPN pour rapprocher le rythme des suivis.</i>
Résultats et évolution	45% des espèces patrimoniales enregistrent une baisse du nombre de stations.

Evaluation selon la métrique :

Nom de l'espèce	Evolution de l'espèce
<i>Bupleurum tenuissimum</i> - Buplèvre menu	X
<i>Cerastium dubium</i> - Céraiste douteux	⤏
<i>Cardamine parviflora</i> - Cardamine à petites fleurs	X
<i>Centaurea calcitrapa</i> - Centaurée chausse-trape	⤏
<i>Crypsis alopecuroides</i> - Crypsis faux Vulpin	⤏
<i>Damasonium alisma</i> Étoile d'eau - Damasonie étoilée	⤏
<i>Galium debile</i> - Gaillet faible	⤏
<i>Inula britannica</i> - Inule d'Angleterre	⤏
<i>Lythrum trbracteatum</i> - Salicaire à trois bractées	⤏
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> - Renoncule à feuilles d'Ophioglosse	⤏
<i>Trifolium michelianum</i> - Trèfle de Michelini	⤏

CS 3 : Suivi des plantes patrimoniales de la RNR % d'espèces avec un nombre de stations en baisses					
2024	Disparition des stations	Baisse de 67% à 99% des stations	Baisse de 34 % à 66 % des stations	Baisse de 1 % à 33 % des stations	Stabilité des stations

Programmation 2025 : action non prévue.

Perspectives d'évolution de l'action : à faire tous les deux ans et à comparer avec la réserve de la Vacherie qui suivra tous les ans la phénologie des plantes patrimoniales sur des parcelles spécifiques.



CS 4

Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs

Résultats attendus : Assurer la veille et cartographier les espèces. Réaliser le suivi des espèces végétales invasives. Connaître la dynamique des chardons pour organiser efficacement les actions de contrôle.

Indicateur : Dynamique de population

Métrique : surface occupée par espèce

Bilan

Renouée (*Reynoutria japonica*) : surveillée et présente chez des particuliers en pourtour du communal, ils sont informés du caractère invasif de la plante et de méthodes de gestion adéquates, elle est arrachée tous les ans et ne s'étend pas. Revue et arrachée sur le parc de contention alors qu'absente depuis 2019.

Jussie (*Ludwigia peploïdes*) : présente dans l'ensemble des fossés du communal et dans la baisse de Morusson, elle est arrachée chaque année, sa surface de colonisation ne s'étend pas. Elle a également été découverte en 2024 à l'ouest de l'Achenal et devra être retirée. Le tonnage n'est pas connu. L'arrachage plus précoce semble produire des résultats.

Elodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*) : identifiée dans canal des trois fossés, elle est surveillée et ne nécessite pas d'intervention.

Azolla fausse fougère (*Azolla filiculoides*) : identifiée sur la baisse de Noyers (moins d'1m²) et dans le fossé le long de la route des huttes, fera l'objet de surveillance et d'enlèvement systématique

Chardons (*Cirsium arvens*) : l'ensemble des espèces de chardons a été identifié, il ressort une majorité de chardon commun.

Mise en place d'un suivi par transect de la dynamique des chardons des champs en 2021 et 2022 : préconisé de couper les chardons 2 fois par an. Les résultats montrent peu de repousse au niveau des pieds arrachés. Apportant peu de réponse, le suivi par transect n'a pas été continué. La cartographie de chardons est impossible car ils sont trop épars.

Réalisation	<p>Opération partiellement réalisée : Les surfaces occupées par les EEE n'ont pas été mesurées. Il est difficile d'établir une carte de répartition des chardons car ils sont présents sur l'ensemble du communal. Le suivi des chardons comme prévu dans le plan n'est pas pertinent et n'apporte pas de réponses sur leur dynamique.</p>
Résultats et évolution	<p><i>La Renouée du Japon est maîtrisée, la Jussie n'augmente pas et est retirée chaque année. Le Chardon est coupé chaque année mais il n'y a pas de moyen pour savoir s'il augmente sa surface d'occupation.</i></p>

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été précisée pour chaque espèce retrouvée sur le communal pour une meilleure évaluation.

		CS 4 : Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs Dynamique de population				
2021	Renouée	> à 100 m ²	50 - 100 m ²	25 - 50 m ²	10 - 25 m ²	Absence
	Jussie	> à 1 000 m ²	500 - 1 000 m ²	250 - 500 m ²	100 - 250 m ²	Absence
2022	Renouée	> à 100 m ²	50 - 100 m ²	25 - 50 m ²	10 - 25 m ²	Absence
	Jussie	> à 1 000 m ²	500 - 1 000 m ²	250 - 500 m ²	100 - 250 m ²	Absence
2023	Renouée	> à 100 m ²	50 - 100 m ²	25 - 50 m ²	10 - 25 m ²	Absence
	Jussie	> à 1 000 m ²	500 - 1 000 m ²	250 - 500 m ²	100 - 250 m ²	Absence
2024	Renouée	> à 100 m ²	50 - 100 m ²	25 - 50 m ²	10 - 25 m ²	Absence
	Jussie	> à 1 000 m ²	500 - 1 000 m ²	250 - 500 m ²	100 - 250 m ²	Absence

Programmation 2025 : de la Jussie a été observée au niveau de l'exclos de l'ouvrage principal 3 en 2024, il faudra y faire attention.

Perspectives d'évolution de l'action : arrêt du suivi des chardons.



CS 10

Suivi du peuplement de reptiles

Résultats attendus : Accomplissement des cycles de reproduction et augmentation des occurrences.

Indicateur : comparaison interannuelle de la structure du peuplement

Métrique : effectif des espèces et des individus

Bilan

Le suivi a été réalisé par la conservatrice. Des tapis de carrière ont été récupérés en 2021 pour réaliser le suivi des reptiles selon le protocole de la Société Herpétologique de France, validé par le réseau RNF. Seules une couleuvre helvétique et une mue de couleuvre non identifiée ont été contactées au cours du protocole. En dehors du protocole un lézard de murailles et une couleuvre helvétique ont également été contactés par les agents. Peu de contacts ont été fait sous les plaques la seule année de suivi. Cela pourrait s'expliquer par les fortes chaleurs de 2022.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	Température trop élevée pour que les plaques soient efficaces et qu'on obtienne plus de reptiles.

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été ajoutée pour une meilleure évaluation du peuplement sur le communal.

		CS 10 : Suivi du peuplement de reptiles Richesse spécifique				
2021	0	1	2	3	> 4	
2022	0	1	2	3	> 4	

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspectives d'évolution de l'action : protocole à réadapter en fonction des résultats.



CS 11

Suivi du peuplement piscicole

Résultats attendus : reproduction du brochet sur la RNR et diversité des espèces sur le réseau hydraulique périphérique.

Indicateur : Occurrence et abondance relative

Métriques : présence de brochetons, nombre d'espèces non invasives

Bilan

Pour le suivi du peuplement piscicole par pêche électrique sur les fossés de ceinture le protocole de l'EPMP est poursuivi via la RNR. Afin de compléter ces données, les résultats de la pêche, réalisée via le réseau anguille avec son propre protocole, sont ajoutés. Au total ce sont 19 espèces différentes qui ont été recensées au cours de ces quinze dernières années. Il en ressort une stabilité de la structure populationnelle et une diversité importante d'espèces, preuve du potentiel d'accueil du marais communal. Le cortège de cyprinidés est diversifié et les populations bien structurées, quant aux espèces introduites elles se développent de plus en plus au détriment des espèces indigènes.

La reproduction du Brochet est dépendante des conditions météorologiques et du maintien des niveaux d'eau assez élevés dans la baisse de Morusson et donc dans le fossé de ceinture. Des brochetons ont été trouvés dans la baisse de Morusson en 2023 et 2024. Le maintien du niveau des fossés à 2,30m en hiver et printemps est un plus pour le brochet car il permet à la baisse de Morusson de rester fonctionnelle. Au contraire, la redescente rapide des niveaux de fossé après les crues peut expliquer la non détection de brocheton. Il est possible que le brochet se reproduise sur le fossé des rivières, tout comme les cyprinidés (rôle de frayère). Un brocheton a d'ailleurs été retrouvé en 2022 dans ce fossé. Un contrat de gestion de l'eau pour les fossés de ceinture du communal doit être mis en place, il devrait permettre d'améliorer la fonctionnalité de la baisse de Morusson en passant d'une cote objectif de 2,30m à 2,35m et en évitant les forts marnages.

Le suivi anguille permet de mettre en évidence une population grandissante avec une majorité de jeunes individus.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	<i>La structure du peuplement piscicole est stable. La reproduction du brochet est très localisée et dépendante du niveau d'eau. La diversité d'espèces non invasives est plutôt importante pour le Marais poitevin mais elle est en diminution.</i>

Evaluation selon la métrique :

		CS 11 : Suivi du peuplement piscicole Richesse spécifique				
2021	Brochet Diversité	Absence				Présence
		< 8 espèces non invasives		12 espèces non invasives		> 16 espèces non invasives
2022	Brochet Diversité	Absence				Présence
		< 8 espèces non invasives		12 espèces non invasives		> 16 espèces non invasives
2023	Brochet	Absence				Présence
2024	Brochet	Absence				Présence

Programmation 2025 : opération prévue



CS 12

Suivi du peuplement d'Ecrevisse de Louisiane

Résultats attendus : connaissance de la dynamique des Ecrevisses de Louisiane sur la RNR et sa périphérie. Connaissances sur l'impact des écrevisses sur la diversité biologique et sur les micro-aménagements hydrauliques.

Indicateur : dynamique de population

Métrique : abondance relative par transect

Bilan

Ce protocole a été défini dans le cadre de l'étude biodiversité et gestion de l'eau de l'EPMP (OPN), cependant quelques problèmes ont été rencontrés lors de la réalisation du suivi. En 2021, les dates du protocole ont été avancées de juin à avril, malgré cela les baisses étaient déjà en assec, très peu d'individus ont été récoltés et l'échantillon était trop faible pour être analysé statistiquement. Le même problème est survenu en 2022, de plus le marché concernant le suivi sur le fossé de ceinture s'est avéré infructueux. Le protocole intra-réserve semblait inadéquat (période d'assèche) et le marché pour les suivis des fossés de ceinture n'aboutissait pas systématiquement. De plus, les informations sur la dynamique de population sont connues à travers le suivi de peuplement piscicole dans les fossés (opération CS 11) et via le suivi « POPamphibien Communautés » dans les baisses de la réserve (opération CS 9). Ce protocole indépendant n'a donc pas été poursuivi pour la seconde partie du plan de gestion.

Réalisation	Opération partiellement réalisée : faisabilité du protocole remise en question.
Résultats et évolution	Protocole peu pertinent, échantillons trop petits à cause de niveaux d'eau trop faibles malgré avancement de la date de pêche en Avril pour éviter d'avoir toutes les baisses en assecs.

Programmation 2025 : opération non prévue

Perspectives d'évolution de l'action : non reconduction de l'opération dans une fiche indépendante.

CS 13

Inventaire des arachnides, opilions et coléoptères de la RNR

Résultats attendus : établissement d'un inventaire des espèces présentes et d'une liste d'espèces éventuellement patrimoniales

Indicateur : comparaison interannuelle et intersites de la richesse spécifique et des effectifs des arachnides

Métrique : Nombre d'espèces, nombre d'individus

Bilan

Faute de budget seuls les arachnides et opilions ont été suivis. L'inventaire s'est basé sur des pots d'interception au sol, la chasse à vue, le battage et fauchage de la végétation. Au total 493 araignées ont permis d'établir la présence de 62 espèces réparties en 15 familles. De manière générale, il y a un partage équitable entre le nombre d'espèces xérophiles, d'espèces hygrophiles et d'espèces indifférentes au taux d'humidité.

Réalisation	Opération partiellement réalisée : les coléoptères n'ont pas été inventoriés.				
Résultats et évolution	<i>La prairie de la réserve présente un peuplement d'araignées assez peu diversifié.</i>				

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été ajoutée pour une meilleure évaluation du peuplement sur le communal.

		CS 13 : Inventaire des arachnides et opilions Effectif et richesse spécifique				
2023	Individus	< 550	550-600	601 - 650	650 - 700	> 700
	Espèces	< 45	45 - 54	55 - 64	65 - 75	> 75

Programmation 2025 : opération non prévue.

Perspectives d'évolution de l'action : les inventaires coléoptères devraient être reprécisés et budgétés pour le prochain plan de gestion.



CS 15

Suivi du peuplement de lépidoptères

Résultats attendus : Maintien du cortège des invertébrés, caractéristique des prairies naturelles. Accomplissement des cycles biologiques.

Indicateur : comparaisons interannuelles et intersites des peuplements d'invertébrés

Métrique : nombre d'espèces présentes /cortège caractéristique des marais ouverts et nombre d'espèces d'intérêt patrimonial (Cuivré des marais, Hespérie des potentilles, Sphinx de l'épilobe)

Bilan

Au total 36 espèces de lépidoptères sont connues sur le site, dont 3 d'intérêt patrimonial : le Cuivré des marais, l'Hespérie des potentilles et le Sphinx de l'épilobe. D'après les résultats collectés depuis 2010 à travers le protocole de l'OPN, le cortège est stable depuis 2016. Le Cuivré des marais n'a pas été revu depuis 2021 sur la parcelle ZL61.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Cortège relativement stable. Légère baisse de la richesse spécifique.</i>

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été ajoutée pour une meilleure évaluation du peuplement sur le communal.

		CS 15 : Suivi du peuplement de lépidoptères Richesse spécifique et nombre d'espèces patrimoniales				
2021		< 10	10 - 13	14 - 17	18 - 21	> 21
Espèces (protocole)		1/3		2/3		3/3
Espèces patrimoniales						
2023		< 10	10 - 13	14 - 17	18 - 21	> 21
Espèces (protocole)		1/3		2/3		3/3
Espèces patrimoniales						

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspectives d'évolution de l'action : il serait intéressant d'avoir une réflexion pour essayer d'intégrer plus d'habitats dans ce suivi.



CS 16

Suivi du peuplement d'odonates

Résultats attendus : Observer l'accomplissement des cycles biologiques (autochtonie), l'augmentation du nombre d'espèces observées et leurs occurrences.

Evaluation : Intégrité des peuplements d'odonates, qualité des milieux.

Bilan

Le suivi sur le marais communal montre une richesse spécifique cumulée de 27 espèces d'odonates depuis 2024 pour une moyenne de 24 espèces sur le reste des sites en Marais poitevin (protocole EPMP). Dans ces espèces, le communal comprend 3 espèces sur la liste rouge de Poitou-Charentes, dont la Naïade aux yeux rouges (pas revu en 2023) qui est déterminante en Pays de la Loire. Les cortèges semblent stables. En comptant les observations réalisées hors protocole, 32 espèces d'odonates sont connues sur la RNR. Depuis 2023 le suivi est réalisé en régie par la conservatrice.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	

Evaluation selon la métrique :

CS 16 : Suivi du peuplement d'odonates Richesse spécifique					
2021	< à 6	6 - 9	10 - 13	14-17	> à 17
2023	< à 6	6 - 9	10 - 13	14-17	> à 17

Programmation 2025 : opération prévue



CS 17

Suivi des espèces de mammifères remarquables

Résultats attendus: Améliorer les connaissances liées à la fréquentation des espèces de mammifères remarquables sur la RNR.

Indicateur: comparaison interannuelle et intersites de la présence de la Loutre d'Europe, du Campagnol amphibie et de Chiroptères

Métrique: indices de présence

Bilan

25 espèces de mammifères et 14 espèces de chiroptères, dont le Grand rhinolophe (Suivi Vigie Chiro), sont présentes sur la RNR. La musaraigne aquatique est recherchée grâce au protocole de captage de fèces (tubes capteurs, analyse ADN) mais n'a pas encore été contactée. La Loutre d'Europe et le Campagnol amphibie sont présents sur le communal. Des pièges photos disposés à plusieurs endroits de la RNR ont permis de contacter différents mammifères : Genette d'Europe, Loutre d'Europe, Martre des pins, Fouine, Renard, Blaireau, Sangliers, Chevreuil. Il y a une grande variabilité de réponse à cette méthode d'inventaire (analyse ADN, tubes capteurs), qui dépend de divers facteurs non maîtrisables, tels que les conditions météorologiques.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	Fréquentation de différentes espèces de mammifère selon les années.

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été précisée à l'espèce pour une meilleure évaluation.

		CS 17 : Suivi des espèces de mammifères remarquables Relevés d'indices de présence				
2021	Musaraigne aquatique	Absence				Présence
	Loutre d'Europe	Absence				Présence
	Campagnol amphibie	Absence				Présence
2022	Loutre d'Europe	Absence				Présence
	Campagnol amphibie	Absence				Présence
2023	Musaraigne aquatique	Absence				Présence
	Loutre d'Europe	Absence				Présence
	Campagnol amphibie	Absence				Présence
2024	Loutre d'Europe	Absence				Présence
	Campagnol amphibie	Absence				Présence



Opération évaluée alors que non programmée

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspectives d'évolution de l'action : un effort de prospection et d'analyse a été entrepris tous les deux ans pour la Musaraigne aquatique. Elle n'a jamais été détectée sur le site. Des analyses ADN pourront à nouveau être envisagées mais à une fréquence moins importante.

CS 19

Concevoir un vade-mecum des suivis biologiques

Résultats attendus: amélioration des connaissances sur l'état de conservation des milieux et des espèces. Détermination d'un protocole pour les suivis et la saisie de données. Pérennisation de la gestion du site.

Indicateur: Acquisition de compétences et connaissances

Métrique : nombre d'inventaires et suivis mis en place, nombre de métriques affinées

Bilan

Le vade-mecum a entièrement été réalisé en 2021, il a permis de comparer les protocoles appliqués sur les réserves naturelles du marais poitevin (protocoles nationaux, protocoles RNF, protocoles de l'OPN, etc..).

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	

Programmation 2025 : il serait intéressant de le réactualiser au cours de l'élaboration du prochain plan de gestion pour revoir les protocoles et les métriques.

Perspectives d'évolution de l'action : révision régulière du document.

OPII. 2 Expérimenter et évaluer l'impact des niveaux d'eau et de l'activité agricole sur les résultats



CS 1

Suivi des végétations prairiales

Résultats attendus : l'évolution de la végétation prairiale (typologie et surface) est suivie.

Indicateur : proportion interannuelle des surfaces, diversité des groupements

Métrique : surface d'occupation (% de stabilité de la végétation)

Bilan

En 2022, aucun résultat exploitable n'a été rendu par le prestataire. Cette opération a été reconduite en 2024. Les groupements végétaux sont stables dans les relevés prairiaux effectués en 2017 et 2024 : 15% montrent une évolution vers des végétations plus hygrophiles. Dans les groupements les plus hygrophiles se succèdent durant la saison : des végétations aquatiques à renoncules et *Callitrichia brutia*, des prairies longuement inondables des *Eleocharietalia palustris* et des groupements de vases exondés.

La cartographie de la végétation ne rend pas compte de ces évolutions saisonnières. La cartographie des plantes patrimoniales apporte des informations complémentaires sur la présence des vases, dans la mesure où plusieurs plantes remarquables sont présentes sur les vases exondées (*Damasonium alisma*, *Sporobolus alopecuroides* par exemple). Des herbiers de characées ont été notés très ponctuellement dans des baisses et ornières. Cet habitat étant d'intérêt communautaire (code Natura 2000 3140), et ce groupe étant peu connu, ces espèces sont mises en avant ici (*Chara vulgaris*, espèce commune ; *Tolypella intricata*).

Réalisation	<p><i>Opération réalisée : la fiche action a été modifiée à la demande du CSRPN. Le prestataire retenu pour 2022 n'a pas été en capacité de produire l'ensemble des éléments attendus. L'action n'a pu être effectuée qu'en 2024.</i></p>
Résultats et évolution	<p><i>Les groupements végétaux semblent stables. En 2024 on observe une part plus importante des habitats hygrophiles cela est sûrement due à la météorologie mais aussi aux aménagements hydrauliques installés depuis 2021.</i></p>

Programmation 2025 : opération non prévue

CS 1 : Suivi des végétations prairiales % de stabilité des végétations					
2024	Moins de 20 % des végétations stables	21 - 40 % des végétations stables	41 - 60 % des végétations stables	61 - 80 % des végétations stables	+ de 80 % des végétations stables



CS 5

Etudier la formation et la dynamique des mottureaux

Résultats attendus : amélioration des connaissances sur la formation des mottureaux, leur évolution, leurs valeurs biologiques et pastorales.

Indicateur : comparaison des surfaces de mottureaux (depuis l'état initial de 2017)

Métrique : surface occupée par les mottureaux

Bilan

La RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire effectue cette étude avec l'Université de Poitiers. Le travail se porte sur la structure du sol dans les différentes zones à mottureaux et leurs mécanismes de formation.

Des expérimentations ont été menées depuis 2021 avec l'Université de Poitiers :

- **Analyses de composition du sol** (mesures de teneur en eau, étude de l'état de compaction du sol) : nous possédons une connaissance complète de la composition et structure du sol (sol plastique assis sur un sol liquide, effet "radeau"). Test hypothèse de Fernand Verger sur les sols argileux : son hypothèse a été réfutée car le sol est trop meuble en profondeur.
- **Cartographie 3D précise du communal par drone** : le communal est en majeure partie occupée par les mottureaux (jusqu'à 40cm de haut).
- **Rôle de la salinité dans la formation de mottureaux** : la salinité n'est pas un facteur déterminant dans la formation des mottureaux.
- **Etude de la dynamique des mottureaux** par aplanissement des mottureaux sur 630m²
 - o Nous regardons l'évolution selon **3 conditions** : zone sans intervention et hors d'accès, zone accessible aux animaux toute l'année, zone accessible aux animaux lorsque le sol est moins meuble : la repousse pas encore visible mais il y a un tassemement du sol plus important sur la partie pâturée.
 - o **Cartographie par tomographie de résistivité électrique** : la résistance mécanique (et donc la densité) des zones à mottureaux aplatis et des zones hors mottureaux semblent sensiblement la même. Le mécanisme de microdiapirisme ("effet bulle de savon") est remis en question.
 - o **Mesure du relief par scanner 3D** de cette zone d'expérimentation.

Une étude complémentaire est menée par la RNN de St-Denis-du-Payré en collaboration avec le CNRS : travail sur l'organisation des mottureaux en lien avec l'hygrométrie.

Les expérimentations menées en collaboration avec la réserve de Saint Denis et le CNRS ont permis d'écartier certaines hypothèses de formation de mottureaux et d'en soulever d'autres.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	Les connaissances sur les mottureaux augmentent chaque année.

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspectives d'évolution de l'action : prévoir une plus petite étude dans la continuité de celle déjà entreprise. Participation comme site d'études à un projet de recherche national ou régional sur les sols du Marais poitevin (EPMP, Université de Poitiers). Continuer de partager et échanger sur les résultats des études mottureaux avec la RNN de St-Denis-du-Payré. Prévoir de la communication sur la recherche en cours et les résultats obtenus, conférences...



CS 6

Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR

Résultats attendus: les cotes et surfaces en eau fixées par le protocole de gestion de l'eau sont atteintes. Le ressuyage de printemps est le résultat d'un consensus et tient compte des enjeux biologiques.

Indicateur: niveaux d'eau des baisses et des fossés

Métrique: cote de niveau sur les échelles limnimétriques (mètre)

Bilan

Les niveaux d'eau ont été suivis chaque année. Ce qu'il ressort de ces 3 premières années du plan de gestion est un déficit de pluviométrie induisant une impossibilité de maintenir les niveaux aux attendus selon le protocole. Les ouvrages hydrauliques récemment installés aident à compenser ce déficit.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	Les niveaux d'eau sont très dépendants des précipitations. Les objectifs de cotes ne sont donc pas toujours atteints. Des sondes de contrôle ont été mises en place car le relevé des échelles occasionnait le dérangement de l'avifaune en plus d'être très chronophage.

Evaluation selon la métrique:

Les termes du contrat de marées précisent les côtes minimales qui doivent être tenues. Pour la métrique, les niveaux peuvent être contrôlés via les ouvrages hydrauliques sur 6 mois de l'année, les niveaux sont ainsi comparés aux objectifs de côtes.

CS 6 : Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR % de jour à la cote demandée entre le 1 ^{er} décembre et le 1 ^{er} juin					
2020	Objectifs < 40 %	Objectifs entre 40 - 54 %	Objectifs entre 55 - 69 %	Objectifs entre 70 - 84 %	Objectifs entre 85 - 100 %
2021	Objectifs < 40 %	Objectifs entre 40 - 54 %	Objectifs entre 55 - 69 %	Objectifs entre 70 - 84 %	Objectifs entre 85 - 100 %
2022	Objectifs < 40 %	Objectifs entre 40 - 54 %	Objectifs entre 55 - 69 %	Objectifs entre 70 - 84 %	Objectifs entre 85 - 100 %
2023	Objectifs < 40 %	Objectifs entre 40 - 54 %	Objectifs entre 55 - 69 %	Objectifs entre 70 - 84 %	Objectifs entre 85 - 100 %
2024	Objectifs < 40 %	Objectifs entre 40 - 54 %	Objectifs entre 55 - 69 %	Objectifs entre 70 - 84 %	Objectifs entre 85 - 100 %

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspective d'évolution de l'action : adaptation de la station météo pour pouvoir calculer l'évapotranspiration.



CS 7

Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs

Résultats attendus: augmentation des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La RNR joue son rôle de remise et de halte pour l'avifaune à l'échelle du Marais poitevin.

Indicateur: effectifs maximums d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs

Métrique: effectifs maximums cumulés

Bilan

2020 :

Limicoles : Les effectifs maximums observés sont de 1000 pour le Vanneau huppé, 150 pour le Pluvier doré, 5 pour la Bécassine des marais, 2 pour le Courlis cendré, etc.

Oiseaux d'eau : Les effectifs maximums enregistrés sont de 5 pour le Canard chipeau, 266 pour le Canard colvert, 6 pour le Canards pilet, 42 pour le Canard siffleur, 19 pour le Canard souchet, 6 pour la Grue cendrée, 25 pour la Sarcelle d'hiver, 6 pour le Tadornes de belon, etc.

2021 :

10 espèces de **limicoles** sont passées dans la réserve pendant la période hivernale avec des effectifs maximums instantanés moins importants que l'année précédente pour le Pluvier doré et le Vanneau huppé. Pour les **anatidés** on constate également une fréquentation moins importante qu'en 2020.

2022 :

Le Vanneau reste le limicole le plus présent avec 3000 individus au cœur de l'hiver. La seconde espèce hivernante de la réserve est le Pluvier doré avec près de 150 individus (effectifs cumulés). Les autres espèces sont présentes à la marge en faible effectif. L'absence d'eau n'a pas permis une grande capacité d'accueil des limicoles et oiseaux d'eau hivernants. 7 espèces ont fréquenté la réserve.

2023 :

Les effectifs des mois de janvier et février sont relativement semblables à 2022, soit une forte fréquentation en janvier et une faible fréquentation en février (plus de 5000 individus toutes espèces confondues en janvier contre 4800 en février). 56 espèces de passereaux inventoriées sur la réserve dont 30 hivernantes. 10 espèces de limicoles ont été identifiées : la Barge à queue noire, le Bécasseau variable, la Bécassine des marais, la Bécassine sourde, le Chevalier culblanc, le Chevalier gambette, le Courlis cendré, le Courlis corlieu, le Pluvier doré et le Vanneau huppé. Pour les anatidés, l'espèce la plus abondante en hiver reste le Canard colvert. Les effectifs maximums enregistrés sont de 120 Canards souchets, 80 Canards siffleurs, 71 Cygnes tuberculés et 91 oies cendrées. Pour les rapaces, 7 espèces fréquentent le marais.

2024 :

31 espèces de passereaux hivernantes recensées. Les limicoles les plus représentés sur le communal sont le Vanneau huppé et le Pluvier doré accompagnés de la bécassine des marais, du Chevalier culblanc et du Courlis cendré. Les anatidés fréquentent les baisses de l'Achenal, d'Henriette et de Noyers. Comme au printemps, c'est le Canard colvert qui est le plus représenté sur la réserve, vient ensuite le Canard siffleur. Notons également quelques beaux effectifs de Canard souchet ainsi que la présence sporadique de Canard pilet.

Au global on note une hausse de la fréquentation des anatidés et des limicoles en hiver.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Les effectifs sont en augmentation.</i>

Evaluation selon la métrique :

CS 7 : Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs Effectifs maximum cumulés					
	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000
2020	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000
2021	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000
2022	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000
2023	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000
2024	< à 250	250 - 500	500 - 750	> 750- 1000	> 1000

Programmation 2025 : opération prévue



CS 8

Suivi de l'avifaune nicheuse

Résultats attendus : augmentation du nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs. Amélioration des connaissances sur la reproduction de certaines espèces sur le site ou sa périphérie.

Indicateur : nombre d'espèces d'oiseaux d'eau nicheurs

Métrique : richesse spécifique des limicoles et des autres oiseaux d'eau

Bilan

2020 : 3 espèces de limicoles nicheurs (barge queue noire, vanneau huppé et Chevalier gambette) et 5 oiseaux d'eau (Canard colvert, Cigogne blanche, Cygne tuberculé, Gallinule poule d'eau, Grand cormoran)

2021 : 62 passereaux ont été identifiés dont 14 espèces nicheuses. Seules deux espèces de limicoles sont nicheuses en 2021 (Barge queue noire et Vanneau huppé) et 5 espèces oiseaux d'eau (Canard colvert, Cigogne blanche, Cygne tuberculé, Gallinule poule d'eau, grand cormoran). La nidification du Faucon crécerelle a également été confirmée dans un nichoir artificiel.

2022 : 58 espèces de passereaux ont été identifiées dont 13 avec des signes de nidification. Le manque d'eau n'a pas incité les limicoles à s'installer sur le site. Seuls 4 couples de Vanneau ont utilisé le communal pour nicher. Pour les autres espèces : 5 espèces d'oiseaux d'eau ont niché sur le communal (Canard colvert, Cigogne blanche, Cygne tuberculé, Gallinule poule d'eau, Grand cormoran).

2023 : 56 espèces de passereaux ont été identifiées dont 14 avec des signes de nidification (seulement 5 probables). Seules deux espèces de limicole sont nicheuses en 2023 (Vanneau huppé et Chevalier gambette) et 5 espèces d'oiseau d'eau (Canard colvert, Cigogne blanche, Cygne tuberculé, Gallinule poule d'eau, grand cormoran). Le Faucon crécerelle est toujours nicheur sur la réserve au nichoir de la Hutte des folies.

2024 : 24 passereaux avec des signes de nidification (2 probables). Pour les limicoles ce sont 10 couples de Vanneau huppé qui se sont installés avec un couple d'Echasse blanche. Le Chevalier gambette et la Barge à queue noire ont été vus sur le site en période de nidification. La présence de ces quatre espèces montre l'intérêt du site pour ces espèces.

La quasi-totalité des passereaux nicheurs sur la réserve dépendent de la ripisylve, sa conservation est primordiale. Le nombre d'espèce de limicoles nicheurs est relativement stable depuis le début du plan de gestion.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Le nombre d'espèces de limicoles nicheurs est relativement stable depuis 2020. Le nombre de couple de vanneau est en hausse.</i>

Evaluation selon la métrique :

		CS 8 : Suivi de l'avifaune nicheuse Richesse spécifique				
		0		1		> 1
2020	Limicoles	0		1		> 1
	Autres espèces	< 5	5 - 8	9 - 12	13 - 16	> à 16
2021	Limicoles	0		1		> 1
	Autres espèces	< 5	5 - 8	9 - 12	13 - 16	> à 16
2022	Limicoles	0		1		> 1
	Autres espèces	< 5	5 - 8	9 - 12	13 - 16	> à 16
2023	Limicoles	0		1		> 1
	Autres espèces	< 5	5 - 8	9 - 12	13 - 16	> à 16
2024	Limicoles	0		1		> 1
	Autres espèces	< 5	5 - 8	9 - 12	13 - 16	> à 16

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspective d'évolution de l'action : métrique à revoir pour permettre la prise en compte des passereaux et rapaces nicheurs.



CS 9

Suivi des amphibiens, du Lépidure et de la macrofaune aquatique

Résultats attendus : accomplissement des cycles de reproduction et augmentation des occurrences.

Indicateur : comparaisons interannuelles de la structure du peuplement (abondance relative en espèces)

Métrique : nombre d'espèces d'amphibiens

Bilan

Amphibiens : tous les ans le Pélodyte ponctué (espèce patrimoniale de la réserve) et des grenouilles du complexe "grenouilles vertes" ont été retrouvées sur la Réserve. La reproduction du pélodyte (espèce la plus représentée sur la réserve), des grenouilles vertes, d'une Rainette (2023) et du Triton palmé (2023 et 2024 alors qu'il n'avait pas été vu depuis 2005) a été confirmée. Une grenouille rieuse a été contacté hors protocole en 2021.

Lépidure : a été trouvé sur différentes baisses de la Réserve (de 2022 à 2024).

Macrofaune aquatique : depuis 2018, année de curage, on observe une augmentation de la richesse spécifique dans les fossés mais en 2024 une diminution du nombre de taxons de la macrofaune est enregistrée. Elle pourrait s'expliquer par une raréfaction de la végétation aquatique (faible développement) causée par de fortes variations

de niveau d'eau (précipitations exceptionnelles). 102 taxons de macrofaune ont été inventoriés depuis 2014 dans les fossés du communal. Une partie des taxons forme une composante liée aux eaux à court lent, bien oxygénées et riches en végétation aquatique. Le fossé route des huttes est globalement plus riche que le fossé des hollandais (richesse taxonomique et effectif).

Ecrevisse : Les baisses du marais communal restent épargnées par la colonisation des écrevisses. En effet les baisses déconnectées enregistrent une présence raisonnable d'écrevisse voire une absence totale en 2023.

Ce suivi soulève l'importance du maintien des niveaux, en particulier pour le pélodyte, espèce d'intérêt communautaire. L'accomplissement des cycles biologiques en dépendant.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Le succès des reproductions lié aux niveaux d'eau.</i>

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été ajoutée pour une meilleure évaluation du peuplement sur le communal.

CS 9 : Suivi des amphibiens, du lépidure et de la macrofaune aquatique Richesse spécifique du peuplement d'amphibiens					
2021	0	1	2	3	4
2022	0	1	2	3	4
2023	0	1	2	3	4
2024	0	1	2	3	4

Programmation 2025 : opération en 2025.



CS 14

Suivi du peuplement d'orthoptères

Résultats attendus : amélioration des connaissances, accomplissement des cycles biologiques et l'augmentation du nombre d'espèces et d'individus.

Indicateur : intégrité des peuplements d'orthoptères, nombre d'espèces patrimoniales, qualité des milieux.

Métrique : nombre d'espèces et d'espèces patrimoniales

Bilan

28 espèces sont connues sur le site. Le suivi a permis de mettre en évidence la présence de 18 espèces d'orthoptères en 2021 et 15 en 2023 (contre 20 en 2005). Sur les 5 taxons patrimoniaux détectés en 2005, 4 sont à nouveau contactés lors du suivi de 2021 (Criquet tricolore, Grillon des marais, Oedipode émeraudine, Conocéphale gracieux) et seulement 3 lors du suivi de 2023 (Conocéphale gracieux non revu). Les populations sont stables mais peu diversifiées, elles dépendent principalement des habitats « marginaux ». La végétation est trop homogène pour avoir une importante diversité de cortège.

Réalisation	<i>Opération réalisée : les populations sont stables mais peu diversifiées, elles dépendent principalement des habitats « marginaux ».</i>
-------------	--

Résultats et évolution	<i>Il y a eu une amélioration des connaissances car chaque relevé a permis la découverte de nouvelles espèces. Il n'y a pas une très grande richesse spécifique, ceci est lié à l'homogénéité du milieu. Le nombre d'espèces patrimoniales diminue.</i>
------------------------	---

Evaluation selon la métrique :

		CS 14 : Suivi du peuplement d'orthoptères				
		Nombre d'espèces				
2021	Total	< à 5	5 - 7	8 - 10	11 - 15	> à 15
	Patrimoniales	< à 3	3 - 4	5	6 - 7	> à 7
2023	Total	< à 5	5 - 7	8 - 10	11 - 15	> à 15
	Patrimoniales	< à 3	3 - 4	5	6 - 7	> à 7

Programmation 2025 : opération prévue en 2025.



CS 18

Suivi du pastoralisme sur la prairie communale et identification des animaux

Résultats attendus : adaptation du chargement animal instantané à l'objectif de conservation de la prairie. Identification claire de l'ensemble des bovins présents sur le communal.

Indicateur : évolution interannuelle du chargement instantané au printemps, identification des animaux

Métrique : nombre d'UGB/ha/jour

Bilan

Un suivi fin du chargement a été mis en place depuis la moitié de l'année 2020. Le chargement instantané du communal est donc connu. Un contact est maintenu avec les éleveurs pour cela. Le chargement instantané était plus bas qu'estimé au début du plan de gestion. Le nombre d'animaux inscrits a été diminué passant de 2 UGB/ha à 1,8 UGB/ ha. On remarque que les éleveurs adaptent le chargement à la prairie. Un des éleveurs met une grande partie de ses animaux à partir du mois de juin/ juillet ainsi le chargement est moins important en début de saison et le max est atteint au mois d'août. Cette information n'était pas connue lors de la rédaction du plan de gestion. Le chargement instantané moyen sur la saison de pâturage reste relativement stable entre 1,47 et 1,54 UGB/ha. La date d'ouverture et de mise à l'herbe a eu tendance à s'avancer depuis les années 80 passant du mois de mai à début avril. Depuis 2020 la date d'ouverture est retardée à la mi-avril. La mise à l'herbe devrait dépendre de l'état de la prairie (portance et fourrage). Actuellement elle est fixée à l'avance. L'idéal est d'adapter le pourcentage d'animaux rentrant à cette date en fonction de la parcelle mais les éleveurs dépendent presque totalement du marais communal. Il est donc compliqué pour eux d'adapter la date d'entrée et le nombre d'animaux puisqu'ils n'ont pas de solution sur leur parcelle.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Le chargement instantané au printemps est plus ou moins stable entre chaque année. Le communal reste cependant trop chargé pour éviter le dérangement de la nidification des limicoles (max 1,2 UGB/ha/jour)</i>

Evaluation selon la métrique :

La métrique a été ajoutée pour une meilleure évaluation du chargement instantané au printemps sur le communal. Cette métrique est obtenue par addition de tous les chargements instantanés journaliers puis division par le nombre de jour de présence d'un chargement sur la prairie.

CS 18 : Suivi du pastoralisme sur la prairie communale et identification des animaux UGB/ha/jour d'avril à juin					
2021	> 2	2 - 1,71	1,70 - 1,46	1,45 - 1,2	< 1,2
2022	> 2	2 - 1,71	1,70 - 1,46	1,45 - 1,2	< 1,2
2023	> 2	2 - 1,71	1,70 - 1,46	1,45 - 1,2	< 1,2
2024	> 2	2 - 1,71	1,70 - 1,46	1,45 - 1,2	< 1,2

Programmation 2025 : opération prévue en 2025.

Perspective d'évolution de l'action : il serait intéressant d'avoir un chargement entre l'ouverture et le début du mois de Juillet qui avoisine 1,2 UGB/ha/jour pour augmenter les chances de succès de reproduction des limicoles.



MS 2

Participer à l'étude du suivi sanitaire des animaux en zones humides

Résultats attendus : diminution des molécules écotoxiques.

Indicateur : comparaisons interannuelles et inter-sites.

Métrique : nombre d'animaux traités, molécules utilisées.

Bilan

L'étude n'a pour le moment pas été reconduite à l'échelle du Marais poitevin, cependant afin de mieux connaître l'état sanitaire du marais communal les analyses effectuées dans le cadre de cette étude ont été réalisées sur les animaux de la réserve.

2021 : leptospirose, les sérovares GRIP (très présents) et HJ (le plus à risque). Présence de paramphistomes et de strongles intestinaux (très peu). Traitements peu écotoxiques.

2022 : leptospirose, les sérovares IH, COP, GRIP, BAL chacun présents chez une seule vache, la douve présentes chez toutes les vaches, paramphistomes chez presque toutes les vaches.

La charge parasitaire de la prairie est modérée, pas d'utilisation de produits écotoxiques pour le traitement des parasites internes avant la mise à l'herbe. Le Butox est utilisé comme traitement externe des ectoparasites, et s'avère toxique pour les organismes aquatiques et les abeilles. Une étude pour la mise en place de méthodes alternatives a été lancée et discutée avec les éleveurs.

Réalisation	<i>Opération partiellement réalisée : aucune méthode alternative n'a été mise en place pour le traitement des parasites externes (coûts, délais de livraison et adaptation au nombre d'animaux).</i>
Résultats et évolution	<i>Nous avons une meilleure connaissance des parasites du communal et de leur gestion. Le traitement des parasites internes n'est pas systématique à l'entrée. Pour des problèmes de coûts, un traitement alternatif pour les ectoparasites n'a pas encore été mis en place.</i>

Programmation 2025 : opération non prévue.

Perspective d'évolution de l'action : une méthode alternative de traitements des parasites externes est à réfléchir en amont pour le prochain plan de gestion. Le but serait de remplacer le butox (très écotoxique) par du Patur'ail (mais très couteux).

Bilan OLT 2

La validation du plan de gestion au début de l'année 2020 n'a pas permis la mise en place de certains suivis.

Les cortèges floristiques et faunistiques de la réserve semblent être correctement appréhendés. Seul un suivi – concernant le peuplement d'écrevisses de Louisiane ne semblait plus pertinent, il n'a pas été reconduit sur la seconde partie du plan de gestion.

L'acquisition de connaissances s'est bien déroulée jusqu'au terme du plan de gestion, il serait envisageable de réaliser des suivis multitaxons par placette pour le prochain plan de gestion.

Tableau bilan des actions de l'OLT 2 :

		Priorité	2025	Réalisation	Résultats
CS 2	Suivi des herbiers aquatiques de fonds de baisses et du réseau hydraulique	1			
CS 3	Suivi des plantes patrimoniales de la RNR	1			
CS 4	Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs	2			
CS 10	Suivi du peuplement de reptiles	2			
CS 11	Suivi du peuplement piscicole	2			↗
CS 12	Suivi du peuplement d'Ecrevisse de Louisiane	3			
CS 13	Inventaire des arachnides, opilions et coléoptères de la RNR	1			
CS 15	Suivi du peuplement de lépidoptères	1			↗
CS 16	Suivi du peuplement d'odonates	1			
CS 17	Suivi des espèces de mammifères remarquables	1			
CS 19	Concevoir un vade-mecum des suivis biologiques	1			
Contribution de l'OPII.1 à l'OLT 2					✓
CS 1	Suivi des végétations prairiales	1			
CS 5	Etudier la formation et la dynamique des mottureaux	1			
CS 6	Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR	1			
CS 7	Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs	1			↗
CS 8	Suivi de l'avifaune nicheuse	1			
CS 9	Suivi des amphibiens, du Lépidure et de la macrofaune aquatique	1			
CS 14	Suivi du peuplement d'orthoptères	1			
CS 18	Suivi du pastoralisme sur la prairie communale et identification des animaux	1			
MS 2	Participer à l'étude du suivi sanitaire des animaux en zones humides	1			
Contribution de l'OPII.2 à l'OLT 2					✓

Grille d'évaluation des résultats

Très bon (Score = 5)
Bon (Score = 4)
Moyen (Score = 3)
Mauvais (Score = 2)
Très mauvais (Score = 1)
Indéterminé

Grille d'évaluation des réalisations

Opération réalisée complètement
Opération prévue pour être complètement réalisée
Opération partiellement réalisée
Opération prévue et ne sera que partiellement réalisée
Opération non réalisée
Pas d'opération programmée

Grille d'évaluation de la contribution de l'OP à l'OLT

✓✓	Totale (Score > 9)
✓	Bonne (Score = 7,01 - 9)
~	Partielle (Score 5,01 – 7)
✗	Mauvaise (Score ≤ 5)

OLT III. Développer, valoriser les dimensions sociales, culturelles et économiques du Marais communal du Poiré-sur-Velluire

OPIII. 1 Entretenir l'aspect pittoresque et historique du marais communal



CI 3

Création, inauguration et entretien de 3 plateformes d'observation

Résultats attendus: les outils pédagogiques sont fonctionnels.

Indicateur: création d'un observatoire.

Métrique: fréquentation.

Bilan

Cette opération a été décalée d'un an dans la programmation. Le projet initial d'un seul gros observatoire a été abandonné par le comité consultatif, faute de budget et de pertinence. Le projet de construction de trois plateformes d'observations équipées de longues vues a été réalisé à la place. Ces 3 plateformes permettent une meilleure approche du paysage du communal et une meilleure observation de l'avifaune depuis 2024. Elles s'intègrent pleinement dans le sentier pédagogique

Réalisation	<i>Opération réalisée : la fiche action a été modifiée au cours du plan de gestion. Il y a eu du retard dans les travaux mais les trois plateformes d'observation avec des jumelles ont fini par être installées.</i>
Résultats et évolution	<i>Outils fonctionnels en place.</i>

Programmation 2025 : opération non prévue

Perspective d'évolution de l'action : l'entretien de ces plateformes est à prévoir.



CC 1

Créer un sentier d'interprétation autour de la RNR

Résultats attendus: création d'un sentier d'interprétation autour de la RNR. Création et installation de nouveaux panneaux.

Indicateur: création d'un sentier d'interprétation

Bilan

Le projet de sentier pédagogique permet de mieux comprendre la réserve naturelle régionale. Le circuit, les thématiques abordées, les supports et leurs emplacements ont été définis en 2021. Le projet a été reporté à 2023 faute de temps pour la finalisation, la conception et la livraison des supports pédagogiques. Les 9 supports pédagogiques ont été installés en 2024.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Outils fonctionnels en place.</i>

Programmation 2025 : opération non prévue

Perspective d'évolution de l'action : communiquer autour du sentier d'interprétation et des nouveaux panneaux mis en place.

PA 2

Poursuivre l'observatoire photographique et le mettre en ligne avec le recueil de données historiques

Résultats attendus : évolution paysagère de la RNR.

Indicateur : prises de vue du site

Métrique : nombre de photos prises par an.

Bilan

Chaque année, les prises de vues ont été réalisées au printemps et en hiver. Les photos de 2016 et de 2021 ont été comparées afin d'avoir une vision sur plus long terme, ce qu'il en ressort est une présence plus importante de la ripisylve et la disparition des linéaires de peuplier.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>L'observatoire photo est bien réalisé et permet d'observer des changements de paysage.</i>

Programmation 2025 : opération prévue.



PA 3

Réaliser chaque année l'ouverture du communal en y associant les acteurs et partenaires

Résultats attendus : organisation de la fête du communal de manière concertée. Accueil du public dans de bonnes conditions.

Indicateur : Compte rendu des réunions de concertation.

Métrique : nombre de compte rendu, fréquentation du public

Bilan

Sur les deux premières années du plan de gestion l'action n'a pas pu être menée en raison du contexte sanitaire (covid). Depuis 2022, l'ouverture a été organisée et plusieurs activités y étaient proposées. Une communication autour de l'événement a également été effectuée.

Réalisation	<i>Opération partiellement réalisée : les restrictions liées au covid ont eu un impact sur l'action.</i>
Résultats et évolution	<i>Le covid a empêché de créer un évènement autour de l'ouverture pendant 2 années consécutives.</i>

Programmation 2025 : opération prévue.

MS 11

Améliorer la perception du Marais communal par les habitants de la commune

Résultats attendus : Parvenir à l'appropriation des enjeux du site par la population locale et les partenaires.

Evaluation : Enquête locale

Bilan

Une enquête menée en 2022 auprès des habitants sous forme d'un questionnaire a permis d'appréhender la perception du communal par les habitants. Il en ressortait le manque d'observatoires et d'activités pédagogiques. Concernant les activités pédagogiques, ce manque nous laisse penser que la communication autour des événements en lien avec le communal n'était potentiellement pas optimale en 2022.

L'enquête nous a permis d'identifier les besoins de la population et les points faibles de connaissances et de communication sur la réserve. Grâce à cette étude, une stratégie plus optimale sera adoptée, les projets de plateformes et sentier ayant en grande partie répondu à ces demandes.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Peu de réponses ont été obtenues par rapport aux moyens déployés (80 questionnaires papier + internet). Mais il a tout de même été possible de tirer un constat des retours : les habitants ont une mauvaise connaissance de la RNR.</i>

Programmation 2025 : opération non prévue.

Perspective d'évolution de l'action : une enquête d'encrage de plus grande ampleur sera à prévoir lors du prochain plan de gestion.

OPIII. 2 Concevoir, développer un programme d'animation et de communication à destination de tout public



CI 1

Entretien de la signalétique existante

Résultats attendus : information du public et respect de la réglementation.

Indicateur : Equipement et signalétique.

Métrique : état des équipements et de la signalétique.

Bilan

La signalisation déjà existante a été entretenue.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Panneaux en bon état, bien entretenus.</i>

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspective d'évolution de l'action : il a été vu avec la Région d'améliorer la visibilité de la signalétique et l'identification Réserve Naturelle (conception et réflexion en cours à la Région)



CC 2

Communiquer au travers du bulletin communal et de la presse locale sur l'activité de la RNR

Résultats attendus : Tenir informés les élus, les habitants de la commune, les acteurs et les partenaires de l'actualité de la RNR.

Indicateur : diversité des médias et de l'échelle géographique de diffusion.

Métrique : nombre d'articles publiés.

Bilan

Au total, 16 articles ont été publiés dans le journal communal et Ouest France. Un reportage TV Vendée a également été diffusé. La réserve est visible dans le Guide des sites ornithologiques remarquables du Marais poitevin édition PNR et dans le guide des sites remarquables de la Vendée. La réserve a été rendue visible par la Communauté de communes pour la création du sentier d'interprétation mais aussi à travers l'évènement "la 15aine de l'environnement". La RNR a aussi participé aux portes ouvertes des Réserves naturelles du Marais poitevin. Aucune action de communication n'a été menée en 2020 (covid).

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Maintien chaque année de la rédaction d'articles et de la représentation de la Réserve dans les médias.</i>

Programmation 2025 : opération prévue.

CC 3

Créer un document touristique largement diffusable

Résultats attendus : création d'une plaquette présentant le site, la législation et ses limites.

Indicateur : création d'une plaquette d'information touristique

Bilan

Le document touristique a été réalisé en 2021, il a été envoyé au service de la région pour relecture mais n'a pas été édité.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	Les démarches ont été faites mais le document n'a pas été édité.

Programmation 2025 : opération non prévue.



PA 1

Création d'une page internet et Facebook de la RNR

Résultats attendus : les élus, les habitants de la commune, les acteurs et les partenaires sont tenus informés de l'actualité de la RNR.

Indicateur : création et nombre de vues de la page Facebook

Métrique : nombre de mentions j'aime

Bilan

La mise en ligne officielle de la page internet dédiée à la Réserve s'est déroulée début juin 2022 simultanément à la refonte du site internet du PNR. Les résultats d'enquête, rapports d'activités, rapports de suivis biologiques, plan de gestion, etc. sont régulièrement ajoutés au site internet. La page Facebook de la réserve a quant à elle été créée le 20 mai 2021, elle compte 345 abonnés en 2024. Le nombre d'abonnement et de mentions j'aime augmente progressivement.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	Le nombre d'abonnés et de visites de la page Facebook est en augmentation.

Evaluation selon la métrique :

PA 1 : Création d'une page internet et Facebook de la RNR					
Nombre de mentions j'aime					
2020	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2021	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2022	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2023	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2024	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500

Programmation 2025 : opération prévue.



PA 4

Accueillir chaque année différents types de publics sur la RNR

Résultats attendus : accueil de différents publics chaque année sur le site.

Indicateur : fréquentation des différents publics.

Métrique : nombre d'animations, de sorties et d'évènements proposés.

Bilan

Seules 3 animations ont pu être maintenues sur la période **2020-2021** à cause du contexte sanitaire.

5 animations ont été tenues en **2022** : trois animations tout public puis une classe de BTS et des enfants d'une colonie ont découvert le communal.

3 animations ont eu lieu en **2023** : 2 tout public et accueil d'une classe de M1 de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles.

Faute de prestataires, seules 2 animations tout public ont été organisées en **2024**.

Du matériel d'optique a été acquis et des supports pédagogiques transportables pour les présentations ont été élaborés. Une enveloppe prévue pour des supports pédagogiques mobiles a permis de compléter des éléments du sentier pédagogique (meilleur impact et plus utilisés à l'année). Toutes les animations prévues n'ont pas pu être tenues faute d'inscrits malgré les efforts de communication déployés.

Réalisation	Opération partiellement réalisée
Résultats et évolution	<i>Le covid a impacté les premières années du plan de gestion. Il y a une diminution du nombre d'animations depuis 2022.</i>

Programmation 2025 : un travail a été engagé pour lancer un programme avec l'école des Velluire sur Vendée afin de travailler chaque année avec deux classes. Ce programme commencera printemps 2025.



PA 5

Sensibiliser les élus locaux à l'intérêt écologique et touristique du site

Résultats attendus : les élus locaux sont sensibilisés et rendus acteurs moteurs de la Réserve.

Indicateur : rencontre avec les élus

Métrique : nombre de rencontres avec les élus

Bilan

Une présentation de la RNR a été effectuée pour les nouveaux élus de la commune en 2020 et une visite de terrain a été organisée en 2021. Dans le cadre de la convention de préservation des marais, les élus gestionnaires des marais communaux et les mairies ont été conviés à une visite sur la réserve en 2022. Les élus du territoire ont pu découvrir la RNR lors de l'inauguration du sentier pédagogique en 2024. De manière générale, certains élus participent aux groupes locaux organisés sur différents thèmes.

Réalisation	<i>Opération réalisée : reste tout de même à améliorer.</i>
Résultats et évolution	<i>Le nombre d'intervention augmente légèrement.</i>

Programmation 2025 : des groupes locaux sont réunis et deux interventions en conseil municipal (18 février et septembre) sont prévues pour présenter l'évaluation du plan de gestion 2020-2025 et le futur plan de gestion 2026-20XX.

PA 6

Suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site

Résultats attendus : participation et consultation accrues des différents publics. Amélioration de l'intérêt porté à la RNR.

Indicateur : consultation et participation.

Métrique : nombre de visites sur la Réserve et de participants aux évènements.

Bilan

Les animations ont permis de sensibiliser différents publics : élus, scolaires, grand public. Entre 200 et 300 personnes viennent chaque année à l'ouverture festive du communal. En 2024, 345 personnes étaient abonnées à la page Facebook de la RNR. Certaines publications sur cette page peuvent toucher plus de 2000 personnes. Il a été constaté une fréquentation plus importante de la RNR suite à l'installation des observatoires. Il reste difficile d'estimer le nombre de visiteurs exact sur le site chaque année.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Le nombre de visites sur la Réserve et de participants aux évènements est en augmentation.</i>

Evaluation selon la métrique :

	PA 6 : Suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site Nombre de visites sur la Réserve et de participants aux évènements				
	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2020	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2021	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2022	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2023	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500
2024	< à 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspectives d'évolution de l'action : la mise en place d'un éco-compteur permettrait d'estimer la fréquentation des observatoires et du site.

Bilan OLT 3

La crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur les actions menées en 2020 et 2021. Le volet d'animation n'a pas pu être développé comme prévu en raison des restrictions d'accueil du public sur la première partie du plan. Les modifications apportées à certaines actions ont conduit à un retard dans le calendrier de réalisation.

Malgré des améliorations sur la seconde partie du plan, des efforts doivent être engagés sur le prochain plan en termes d'accueil d'un public diversifié et de sa sensibilisation ainsi qu'en termes de communication sur la réserve dans la presse.

Tableau bilan des actions de l'OLT 3 :

		Priorité	2025	Réalisation	Résultats
CI 3	Création, inauguration et entretien de l'observatoire	1			
CC 1	Créer un sentier d'interprétation autour de la RNR	2			
PA 2	Poursuivre l'observatoire photographique et le mettre en ligne avec le recueil de données historiques	2			
PA 3	Réaliser chaque année l'ouverture du communal en y associant les acteurs et partenaires	1			
MS 11	Améliorer la perception du Marais communal par les habitants de la commune	2			
Contribution de l'OPIII.1 à l'OLT 3					✓
CI 1	Entretien de la signalétique existante	2			
CC 2	Communiquer au travers du bulletin communal et de la presse locale sur l'activité de la RNR	1			
CC 3	Créer un document touristique largement diffusable	2			
PA 1	Création d'une page internet et Facebook de la RNR	1			↗
PA 4	Accueillir chaque année différents types de publics sur la RNR	1			
PA 5	Sensibiliser les élus locaux à l'intérêt écologique et touristique du site	1			↗
PA 6	Suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site	1			↗
Contribution de l'OPIII.2 à l'OLT 3					✓

Grille d'évaluation des résultats

Très bon (Score = 5)
Bon (Score = 4)
Moyen (Score = 3)
Mauvais (Score = 2)
Très mauvais (Score = 1)
Indéterminé

Grille d'évaluation des réalisations

Opération réalisée complètement
Opération prévue pour être complètement réalisée
Opération partiellement réalisée
Opération prévue et ne sera que partiellement réalisée
Opération non réalisée
Pas d'opération programmée

Grille d'évaluation de la contribution de l'OP à l'OLT

✓✓	Total (Score > 9)
✓	Bonne (Score = 7,01 - 9)
~	Partielle (Score 5,01 - 7)
✗	Mauvaise (Score ≤ 5)

OLT IV. Mettre en œuvre une gestion administrative et financière transparente à l'égard des usagers et des acteurs

OPIV. 1 Assurer et optimiser la gestion administrative de la RNR

MS 6

Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires

Résultats attendus: établissement d'une relation seine et durable entre la Mairie, le Conservateur et les partenaires locaux. Définition d'une procédure de validation des décisions.

Indicateur: partenariats, conventions renouvelés, sollicitations, partage d'informations

Métrique: nombre de partenaire, de conventions, de participation aux réunions, de transmission de données

Bilan

Les membres du groupe local ont été validés en 2020. La convention de gestion de maîtrise d'ouvrage entre la mairie et le gestionnaire a été validée par le groupe local en 2022. Des temps d'échanges et entretiens ont lieu tous les ans entre la mairie et le Parc (mode d'organisation, communal, mise en œuvre plan de gestion) ainsi que de nombreuses réunions avec le groupe local. Un contact régulier avec les éleveurs et la mairie est en place afin de les tenir informés des suivis, des travaux et des actions sur la RNR. La communication établie permet une relation seine et durable entre les acteurs, la convention de gestion mise en place fait office de procédure de validation. Il serait pertinent de systématiser des mails d'information sur le commencement des suivis et des travaux afin d'améliorer le lien.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Il y a une bonne communication avec les élus et tous les acteurs travaillant autour de la réserve. La communication avec les éleveurs est régulière mais elle reste sur certains sujets compliquée et conflictuelle.</i>

Programmation 2025 : opération prévue.

MS 7

Être impliqué dans le réseau local des politiques territoriales

Résultats attendus: la RNR est intégrée au sein de son environnement socio-économique.

Indicateur: partenariats, conventions renouvelés, sollicitations, partage d'informations

Métrique: nombre de partenaire, de conventions, de participation aux réunions, de transmission de données

Bilan

Participation tous les ans aux comités consultatifs des autres Réserves naturelles du Marais poitevin (Saint Denis du Payré, Ferme de Choisy, la Vacherie, la Belle Henriette et la Baie de l'Aiguillon), aux COPIL des marais communaux, aux réunions avec le SMVSA (gestion de l'eau), au réseau gestionnaire Pays-de-la-Loire et à d'autre réunion diverses autour de la gestion des EEE, PNG Barge queue noire, journée de l'Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin, rencontre du réseau RNF, etc.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	<i>Très bonne implication dans le réseau local.</i>

Programmation 2025 : opération prévue.

MS 8

Assurer le suivi administratif et financier de la RNR

Résultats attendus: optimisation du fonctionnement de la RNR, respect de la convention régionale, moyens financiers adaptés.

Indicateur: les obligations administratives sont remplies.

Métrique: moyens humains et financiers pour le plan de gestion.

Bilan

Diverses missions administratives sont réalisées tous les ans, comprenant la rédaction et le montage du dossier FEDER, le suivi des heures de travail, la réalisation d'avenants, le suivi et la préparation de marchés publics et de consultations, les bilans d'avancement des actions, les recrutements, etc. Toutefois le suivi financier et le montage de nombreux marchés sont plus prenantes que prévu dans le plan de gestion.

Réalisation	<i>Opération réalisée</i>
Résultats et évolution	

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspectives d'évolution de l'action: le temps est mal évalué. Les demandes de financements et de soldes, les consultations et l'élaboration des marchés demandent un temps considérable qu'il faudra prévoir à la hausse lors du prochain plan de gestion.

MS 9

Rédiger chaque année le rapport d'activités de la RNR et réunir le Comité Consultatif

Résultats attendus: optimisation du fonctionnement de la RNR, respecter la convention régionale.

Indicateur: les obligations administratives sont remplies.

Métrique: rapport d'activité, comité consultatif.

Bilan

Chaque année s'est tenue une réunion pour le bilan d'activité, les rapports d'activités ont été rédigés.

Réalisation	<i>Opération réalisée.</i>
Résultats et évolution	

Programmation 2025 : opération prévue.

MS 10

Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion

Résultats attendus: les évaluations du plan de gestion sont réalisées et la mise à jour des connaissances intégrée. Le futur plan de gestion est rédigé, l'avenir de la RNR anticipé.

Indicateur: nombre d'opérations réalisées et non réalisées, nombre de métriques évaluées, prochain plan de gestion rédigé

Métrique: opérations, métriques, plan de gestion

Bilan

L'évaluation à mi-parcours a été réalisée par un agent recruté en renfort pour 3 mois. Concernant la rédaction du prochain plan de gestion un autre agent a été recruté pour une durée d'un an.

Réalisation	<i>Opération réalisée : le plan de gestion n'a pas encore été réalisé mais le sera courant 2025 avant la fin du plan de gestion 2020-2025.</i>
Résultats et évolution	

[Programmation 2025 : rédaction du plan de gestion.](#)

OPIV. 2 Prendre en compte l'intérêt de la RNR et de ses abords dans les projets d'aménagements communaux

SP 1

Assurer la surveillance, faire respecter la réglementation de la RNR

Résultats attendus: le public est averti, respect de la réglementation, peu ou pas d'infractions sont constatées.

Indicateur: respect de la réglementation, pas ou peu d'infractions, d'incivilités, public averti

Métrique: infractions, incivilités constatées/ temps de présence

Bilan

Des passages réguliers sont effectués sur le communal, la surveillance est réalisée par la même occasion. Un rappel de la réglementation a été apporté à plusieurs usagers de la zone entourant le Poiré (pêcheurs, riverains, etc.). Les actions de surveillance menées permettent une sensibilisation du public et un respect de la réglementation.

Réalisation	<i>Opération réalisée, les actions de surveillance menées permettent une sensibilisation du public et un respect de la réglementation.</i>
Résultats et évolution	<i>Des chiens et des quads ont été détectés sur le chemin. Il est difficile d'identifier les personnes responsables.</i>

Programmation 2025: opération prévue.

Perspectives d'évolution de l'action: il serait utile de mettre en place des panneaux de réglementation plus visibles et permettant d'identifier la réserve. Les bornes actuelles ne sont pas claires. Des poteaux permettant de limiter l'accès sur le chemin entre les Trois Fossés et Toutvent régleraient le problème des quads.

MS 4

Veiller à la prise en compte de l'intérêt écologique dans la gestion des délaissés et de la parcelle ZL 61

Résultats attendus: conservation de l'intérêt écologique et des fonctions de corridors des délaissés et de la parcelle ZL 61.

Indicateur: maintien des délaissés et de la parcelle ZL 61 en bon état écologique.

Métrique: nombre de suivis biologiques effectués, linéaire de clôtures, type de gestion

Bilan

Une convention de prêt à usages entre l'éleveur et la commune a été rédigée en 2020 et signée annuellement. La gestion a été observée dès 2021 (pâturage puis fauche) et les suivis odonates, lépidoptères, musaraigne aquatique et amphibiens ont été réalisés depuis 2021. Du piégeage de ragondin a été réalisé. Le chapelet de mares en faveur des amphibiens a été rénové et reclôturé. La gestion des délaissés est à mettre en rapport avec l'opération MS5.

Réalisation	<i>Opération réalisée.</i>
Résultats et évolution	<i>Il serait recommandé de réouvrir le milieu de l'exclus pour la conservation du Cuivré des marais (ex : fauche en août et pâturage aout/sept). Il semble cependant compliqué de connaître et de maîtriser complètement la gestion de cette parcelle pour favoriser le</i>

	<i>maintien du cuivré des marais. Au niveau des délaissés, la conservation d'une petite roselière rivulaire est difficile à cause du problème de maintien des niveaux d'eau.</i>
--	--

Programmation 2025 : opération prévue.

Perspective d'évolution de l'action : la réouverture de la zone d'exclos de la ZL 61 serait intéressante, un travail de restauration est nécessaire afin de retrouver une végétation herbacée.

MS 5

Suivre les projets d'aménagements de la commune des Velluire-sur-Vendée et l'assolement en périphérie de la RNR

Résultats attendus : la Réserve est prise en compte dans les projets de développement de la commune. Aucune atteinte à la RNR n'est constatée. Le périmètre de la RNR est conforté et le dérangement limité.

Indicateur : Nombre de réunions avec la Mairie, nombre d'usagers rencontrés.

Métrique : compte-rendu d'entretien

Bilan

Le temps a été consacré au suivi des projets éoliens, de réaménagement des berges sur la route des Huttés, des aménagements liés au passage de la fibre, aux réunions concernant les niveaux d'eau et à la révision des paramètres d'entretien des berges avec la Communauté de communes. Les échanges autour des projets communaux ont permis de prendre en compte les intérêts de la réserve dans la gestion de projets.

Réalisation	Opération réalisée
Résultats et évolution	

Programmation 2025 : opération prévue

Bilan OLT 4

La gestion administrative et financière a été optimale tout au long du plan de gestion. Il a cependant été noté le besoin de réévaluer à la hausse le temps consacré pour les suivis administratif et financier.

Tableau bilan des actions de l'OLT 4 :

		Priorité	2025	Réalisation	Résultats
MS 6	Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires	1			
MS 7	Etre impliqué dans le réseau local des politiques territoriales	1			
MS 8	Assurer le suivi administratif et financier de la RNR	1			
MS 9	Rédiger chaque année le rapport d'activités de la RNR et réunir le Comité Consultatif	1			
MS 10	Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion	1			
Contribution de l'OPIV.1 à l'OLT 4					✓✓
SP 1	Assurer la surveillance, faire respecter la réglementation de la RNR	1			
MS 4	Veiller à la prise en compte de l'intérêt écologique dans la gestion des délaissés et de la parcelle ZL 61	1			
MS 5	Suivre les projets d'aménagements de la commune de Les Velluire-sur-Vendée et l'assolement en périphérie de la RNR	1			
Contribution de l'OPIV.2 à l'OLT 4					✓✓

Grille d'évaluation des résultats

Très bon (Score = 5)
Bon (Score = 4)
Moyen (Score = 3)
Mauvais (Score = 2)
Très mauvais (Score = 1)
Indéterminé

Grille d'évaluation des réalisations

Opération réalisée complètement
Opération prévue pour être complètement réalisée
Opération partiellement réalisée
Opération prévue et ne sera que partiellement réalisée
Opération non réalisée
Pas d'opération programmée

Grille d'évaluation de la contribution de l'OP à l'OLT

✓✓	Totale (Score > 9)
✓	Bonne (Score = 7,01 - 9)
~	Partielle (Score 5,01 – 7)
✗	Mauvaise (Score ≤ 5)

II. Rappels du bilan de mi-parcours : révisions des métriques

Pour rappel, les métriques proposées dans le plan de gestion ne sont pas abouties et peuvent faire l'objet d'ajustement et de révisions en concertation avec le Comité consultatif et la communauté scientifique du Marais poitevin.

Révision des métriques

CS 4: Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs

→ La surface occupée par chaque espèce exotique envahissante présente sur le communal est renseignée (Renouée et Jussie). Pour la Jussie, la cartographie permettant de quantifier la superficie doit être réalisée à partir de la deuxième quinzaine d'avril, avant l'arrachage. Dans cette métrique seule la superficie interne de la réserve fait l'objet d'une métrique, les mètres linéaires dans les fossés doivent être traités à part. Les classes des superficies qui constituent la métrique ont été revues pour la Jussie afin de correspondre à la réalité.

CS 17: Suivi des mammifères remarquables

→ La mention d'absence ou de présence d'indices est renseignée pour chaque espèce recherchée : Musaraigne aquatique, Loutre d'Europe et Campagnol amphibia.

Modification du temps stagiaire

Le nombre de jours de stage a été diminué par rapport au prévisionnel afin de correspondre à la durée de stage d'élèves en BTS et afin d'en accueillir un par an. Il en a été de même sur la suite de la programmation du plan de gestion.

III. Deuxième période du plan de gestion : révisions des métriques

L'évaluation de ce plan de gestion a permis de définir ou redéfinir des indicateurs qui pourront être réemployés dans le futur plan. Des métriques ont donc été ajoutées ou ajustées afin d'évaluer plus précisément les opérations effectuées. Elles se basent sur les données déjà acquises

Tableau de la grille de lecture des métriques ajoutées ou modifiée :

Code	Intitulé Opération	Priorité	Attendus	Indicateur	Métrique	Indéterminé	Grille de lecture des métriques				
							Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon
MS 1	Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal	1	Maintien d'un lien constant avec les éleveurs, respect et renouvellement des engagements	Changement moyen compris entre 0,5 et 1,2 UGB/ha/an	Moyenne UGB/ha/an	x chargement moyen	> 1,2 UGB/ha	1,1 - 0,91 UGB/ha	0,9 - 0,71 UGB/ha	0,70 - 0,5 UGB/ha	< 0,5 UGB/ha
CS 3	Suivi des plantes patrimoniales de la RNR	1	Maintien des plantes patrimoniales, apparition ou réapparition de nouvelles espèces patrimoniales	Variations spatiotemporelles, des effectifs et des espèces	Suivi stationnel (% d'espèces en baisse du nombre de stations)		> 75	75 - 51	50 - 26	25 - 1	0
CS 10	Suivi du peuplement de reptiles	2	Le cycle de reproduction des reptiles est assuré, augmentation des occurrences	Comparaison interannuelle de la structure du peuplement	Effectifs des espèces et des individus	x	0	1	2	3	> 4
CS 13	Inventaire des arachnides, opilions et coléoptères de la RNR	1	Établissement d'un inventaire des espèces présence et d'une liste d'espèces patrimoniales	Comparaison interannuelle et interstices de la richesse spécifique et des effectifs des arachnides	Nombre d'espèces	x	< 45	45 - 54	55 - 64	65 - 75	> 75
					Nombre d'individus		< 550	550-600	601 - 650	650 - 700	> 700
CS 15	Suivi du peuplement de lépidoptères	1	Maintien du cortège des invertébrés caractéristique des prairies naturelles, les cycles biologiques sont assurés	Comparaisons interannuelles et interstices des peuplements d'invertébrés	Nombre d'espèces présentes / cortège caractéristique des marais ouverts	x	< 15	15 - 18	19 - 22	23 - 26	> 26
					Présence des espèces d'intérêt patrimonial : Cuivré des marais, Hespérie des potentilles, Sphinx de l'épilobe		1/3		2/3		3/3
CS 9	Suivi des amphibiens, du Lépidure et de la macrofaune aquatique	1	Les cycles de reproduction sont assurés et augmentation des occurrences	Comparaisons interannuelles de la structure du peuplement (abondance relative en espèces)	Nombre d'espèces d'amphibiens	x amphibiens	0	1	2	3	4
CS 18	Suivi du pastoralisme sur la prairie communale et identification des animaux	1	Adaptation du chargement instantané à l'objectif de conservation de la prairie, identification claire des bovins	Evolution interannuelle de la moyenne annuelle du chargement instantané au printemps	Nombre UGB/ha/jour	x chargement instantané au printemps	> 2 UGB/ha/jour	2 - 1,71 UGB/ha/jour	1,70 - 1,46 UGB/ha	1,45 - 1,2 UGB/ha	< 1,2 UGB/ha
PA 4	Accueillir chaque année différents types de publics sur la RNR	1	Accueillir chaque année différents publics	Fréquentation des différents publics	Nombre d'animations, de sorties, d'événements proposés	x	0	1 - 2	3 - 4	5 - 6	> 6

X	Opération initialement sans calcul de métrique
	Opération dont la métrique a été modifiée

IV. Bilans budgétaires et humains 2020-2025

Le budget prévisionnel du plan de gestion a été révisé en 2023 à la suite de l'évaluation de mi-parcours. Le prévisionnel 2020-2023 présenté ci-dessous est donc celui acté en 2020. Le prévisionnel 2023-2025 est celui réactualisé en 2023 lors de l'évaluation à mi-parcours. Certaines enveloppes avaient été reportées de 2022 à 2023 (création de l'observatoire et du sentier pédagogique). Afin de ne pas faire de doublons ces enveloppes sont restées dans la programmation 2020-2023.

Le budget prévisionnel des six années, indiqué dans le plan de gestion est de **850 387 €**.

Le budget prévisionnel de la période 2020-2025 après révision lors de l'évaluation à mi-parcours est de **866 109,38 €**.

Le coût réel de la période 2020-2025 (2020-2024 au réel + 2025 prévisionnel) est de **814 420 €**.

Il y a donc une différence de **- 51 688,46 € soit 6 %** de différence sur les 6 années.

Bilan des dépenses selon les OLT

Budgets prévisionnels et réels 2020-2025

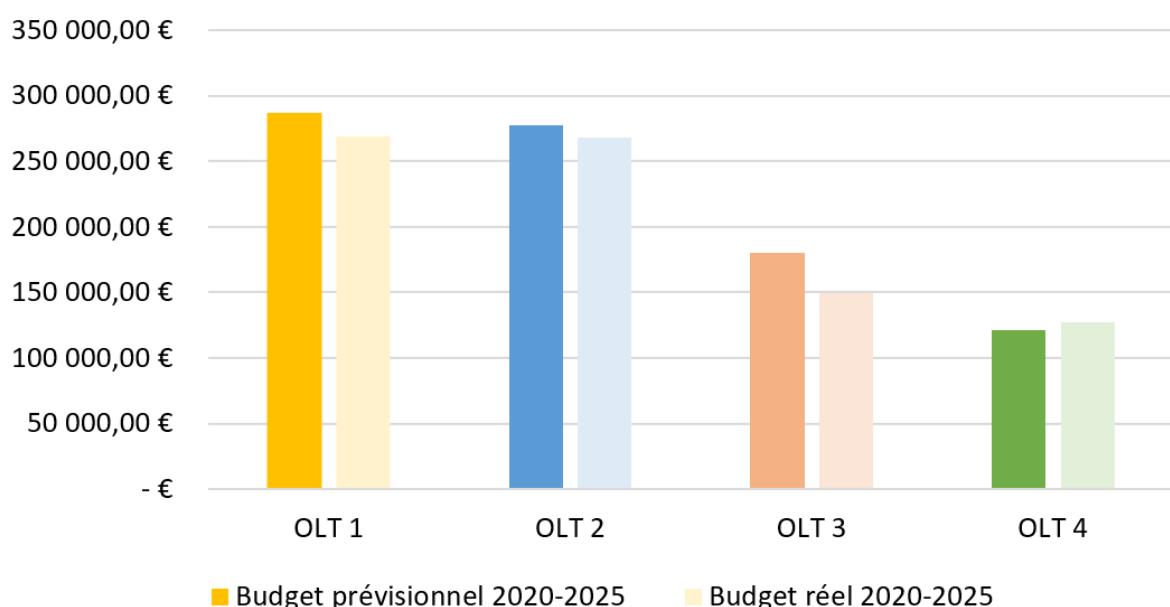
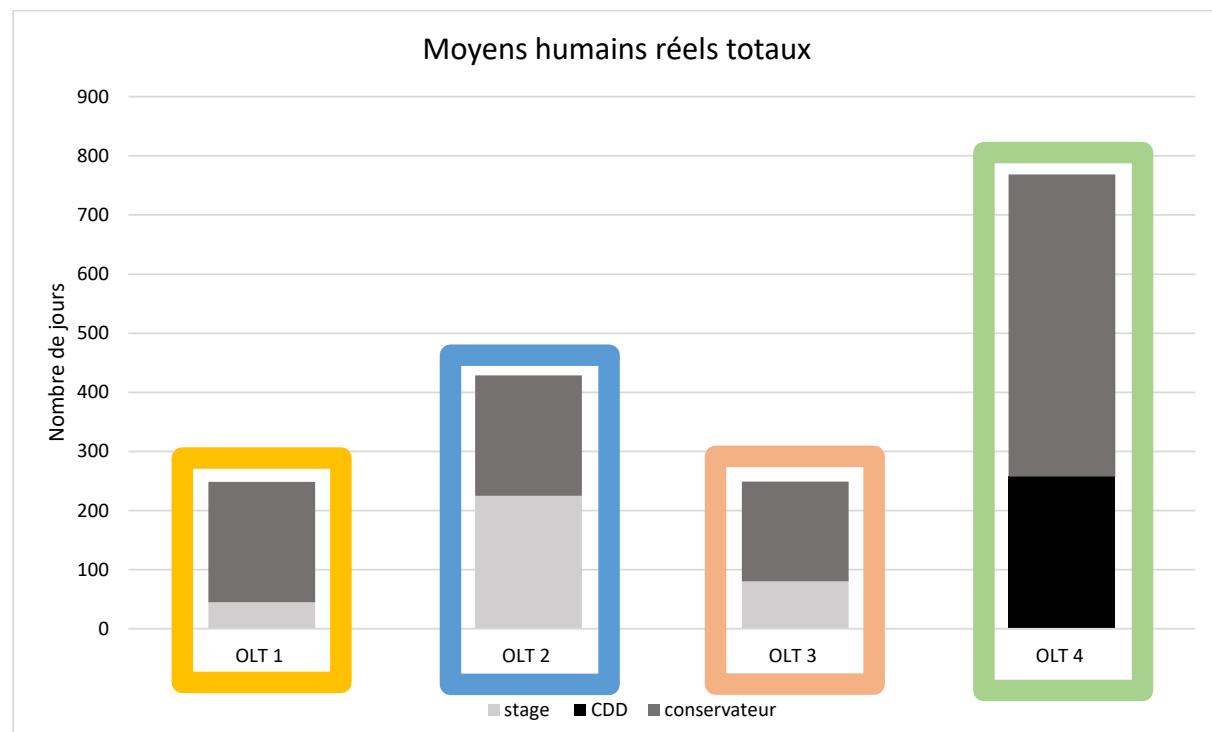
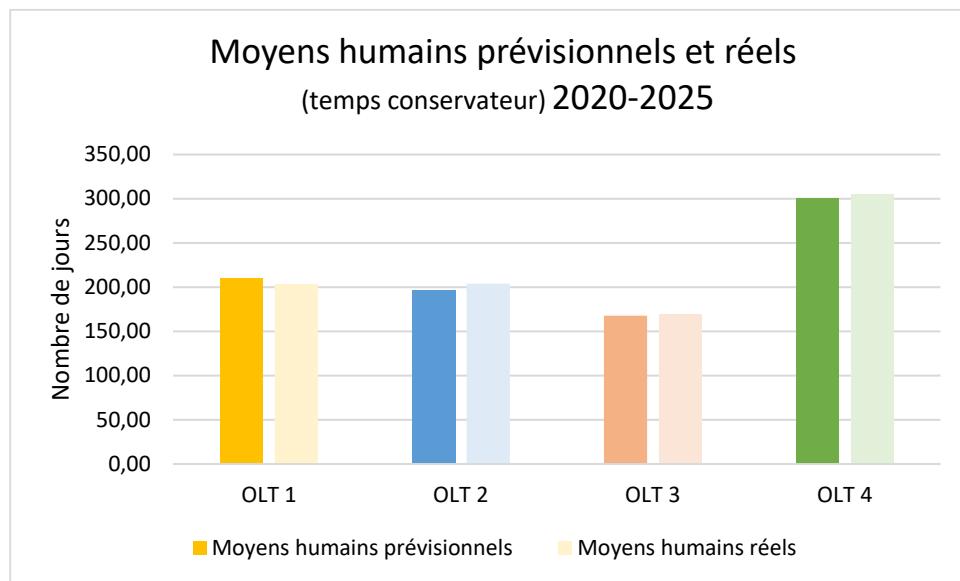


Tableau du bilan financier prévisionnel et réel du plan de gestion 2020-2025

				Coûts prévisionnels TTC								Coûts réels TTC							
Code	Intitulé Opération	Type de coûts	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total 2020-2024	Total 2020-2025	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total 2020-2025		
MS 1	Accompagner les exploitants agricoles dans la gestion pastorale collective du marais communal	FON.	930 €	1 860 €	1 860 €	1 077,60 €	1 128,55 €	1 150,65 €	6 856,15 €	8 006,80 €	1 140,00 €	1 269,92 €	2 253,07 €	1 077,60 €	854,54 €	1 150,65 €	7 745,77 €		
IP 3	Organiser les accès et la circulation au sein de la RNR	FON.	3 534 €	1 674 €	431,04 €	225,71 €	- €	- €	5 864,75 €	5 864,75 €	521,14 €	1 207,07 €	2 118,87 €	278,02 €	225,71 €	- €	4 350,82 €		
IP 4	Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention	FON.	744 €	186 €	186 €	215,52 €	225,71 €	230,13 €	1 557,23 €	1 787,36 €	1 075,51 €	450,76 €	235,43 €	215,52 €	257,99 €	230,13 €	2 465,33 €		
IP 5	Réduire les interventions sur le linéaire de clôture périphérique	FON.	375 €	558 €	375 €	431,04 €	451,42 €	460,26 €	2 190,46 €	2 650,72 €	731,88 €	1 393,45 €	470,86 €	368,54 €	515,97 €	460,26 €	3 940,96 €		
CI 4	Réaménagement et création de nouveaux abreuvoirs	FON.	558 €	1 116 €	- €	- €	- €	- €	1 674,00 €	1 674,00 €	196,08 €	526,61 €	1 598,57 €	- €	- €	- €	2 321,26 €		
IP 6	Entretenir la ripisylve le long de la RNR	FON.	186 €	-	186 €	215,52 €	225,71 €	230,13 €	813,23 €	1 043,36 €	325,71 €	247,05 €	235,43 €	43,10 €	386,87 €	230,13 €	1 468,29 €		
IP 7	Etudier et concrétiser si possible la mise en place d'un pâturage	FON.	2 400 €	-	2 400 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	10 800,00 €	13 800,00 €	-	- €	1 380,00 €	1 440,00 €	4 100,00 €	3 000,00 €	9 920,00 €		
IP 10	Restauration des nids à Cigogne blanche	FON.	186 €	186 €	186 €	215,52 €	225,71 €	230,13 €	999,23 €	1 229,36 €	82,08 €	247,05 €	235,43 €	225,71 €	230,13 €	1 235,92 €			
		INV.	372 €	186 €	93 €	-	-	-	651,00 €	651,00 €	- €	309,90 €	- €	- €	- €	- €	309,90 €		
		INV.	-	3 500 €	-	-	-	-	3 500,00 €	3 500,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CI 2	Entretien et maintenance des aménagements hydrauliques intra RNR	FON.	558 €	93 €	-	215,52 €	112,86 €	230,13 €	979,38 €	1 209,51 €	- €	123,52 €	117,72 €	215,52 €	161,16 €	230,13 €	848,05 €		
IP 8	Equiper les sorties des baisses périphériques du site d'ouvrages de gestion	FON.	372 €	1 860 €	930 €	431,04 €	451,42 €	460,26 €	4 044,46 €	4 504,72 €	683,35 €	247,05 €	1 177,15 €	400,87 €	419,14 €	460,26 €	3 387,82 €		
IP 9	Tester l'interdéconnexion de certaines baisses intrasite	FON.	-	7 900 €	5 600 €	2 000,00 €	- €	- €	15 500,00 €	15 500,00 €	- €	7 686,00 €	5 520,00 €	1 956,00 €	- €	- €	15 162,00 €		
MS 3	Mettre en œuvre le protocole de gestion de l'eau, réunir le groupe local	FON.	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €	5 000,00 €	- €	3 960,00 €	- €	984,00 €	- €	1 000,00 €	5 944,00 €		
IP 1	Organiser et participer au contrôle des espèces exotiques envahissantes	FON.	1 488 €	1 446 €	1 446 €	1 447,82 €	1 601,78 €	1 535,48 €	7 429,60 €	8 965,08 €	- €	1 702,86 €	1 663,78 €	1 447,82 €	1 064,00 €	1 535,48 €	7 413,94 €		
IP 2	Contrôler les chardons	FON.	723 €	723 €	723 €	770,32 €	800,89 €	814,15 €	3 740,21 €	4 554,36 €	717,55 €	572,96 €	831,89 €	707,82 €	580,30 €	814,15 €	4 224,67 €		
		INV.	6 900 €	6 900 €	6 900 €	6 900,00 €	6 900,00 €	6 900,00 €	34 500,00 €	41 400,00 €	6 900,00 €	7 680,00 €	6 005,60 €	6 900,00 €	5 600,00 €	6 900,00 €	39 985,60 €		
CS 2	Suivi des herbiers aquatiques de fonds de baisses et du réseau hydraulique	INV.	-	-	-	2 493 €	431,04 €	- €	2 515,07 €	2 924,04 €	5 439,11 €	- €	- €	2 437,72 €	553,89 €	193,43 €	2 515,07 €	5 700,10 €	
CS 3	Suivi des plantes patrimoniales de la RNR	INV.	-	-	-	3 786 €	- €	-	225,71 €	- €	4 011,71 €	4 011,71 €	31,92 €	- €	3 835,43 €	- €	3 921,71 €	- €	7 789,06 €
CS 4	Mettre en place une veille des plantes exotiques envahissantes et du Chardon des champs	INV.	3 548 €	1 157 €	1 157 €	771,38 €	1 039,28 €	800,60 €	7 672,66 €	8 473,26 €	569,67 €	3 130,24 €	1 067,46 €	555,86 €	451,42 €	800,60 €	6 575,25 €		
CS 10	Suivi du peuplement de reptiles	INV.	-	-	-	2 886 €	- €	-	1 265,72 €	2 886,00 €	4 151,72 €	- €	123,52 €	1 294,87 €	- €	- €	1 265,72 €	2 684,10 €	
CS 11	Suivi du peuplement piscicole	INV.	1 343 €	1 343 €	3 493 €	1 157,76 €	1 362,86 €	3 630,13 €	8 699,62 €	12 329,75 €	228,00 €	1 173,52 €	3 385,43 €	1 172,85 €	1 281,16 €	3 630,13 €	10 871,09 €		
CS 12	Suivi du peuplement d'Ecrevisse de Louisiane	INV.	1 583 €	1 583 €	1 583 €	- €	- €	- €	4 749,00 €	4 749,00 €	180,12 €	1 517,71 €	337,52 €	- €	- €	- €	2 035,34 €		
CS 13	Inventaire des arachnides, opilions et coléoptères de la RNR	INV.	-	-	-	4 357,76 €	- €	-	4 357,76 €	4 357,76 €	- €	- €	4 435,35 €	- €	- €	- €	4 435,35 €		
CS 15	Suivi du peuplement d'épidoptères	INV.	1 893 €	-	-	873,32 €	- €	-	805,46 €	2 766,32 €	3 571,78 €	342,00 €	1 323,52 €	- €	935,82 €	- €	805,46 €	3 406,80 €	
CS 16	Suivi du peuplement d'odonates	INV.	1 893 €	-	-	782,72 €	- €	-	805,46 €	2 675,72 €	3 481,18 €	- €	93,19 €	- €	845,22 €	128,65 €	805,46 €	1 872,52 €	
CS 17	Suivi des espèces de mammifères remarquables	INV.	-	3 528 €	-	5 958,30 €	- €	-	6 040,13 €	9 486,30 €	15 526,43 €	82,08 €	8 538,62 €	- €	5 861,87 €	128,65 €	6 040,13 €	20 651,35 €	
CS 19	Concevoir un vade-mecum des suivis biologiques	FON.	930 €	-	186 €	- €	- €	230,13 €	1 116,00 €	1 346,13 €	1 140,00 €	1 269,92 €	- €	- €	- €	- €	2 640,05 €		
CS 1	Suivi des végétations prairiales	INV.	-	-	-	6 186 €	- €	-	677,13 €	6 863,13 €	6 863,13 €	47,88 €	93,19 €	6 135,43 €	- €	17 041,24 €	- €	23 317,74 €	
CS 5	Étudier la formation et la dynamique des mottureaux	INV.	558 €	16 674 €	25 546 €	12 862,08 €	12 902,84 €	16 331,43 €	68 542,92 €	84 874,35 €	1 025,02 €	10 787,43 €	21 101,66 €	13 024,55 €	9 917,90 €	16 331,43 €	72 187,99 €		
CS 6	Suivi des niveaux d'eau intra et supra RNR	INV.	4 916 €	1 816 €	1 816 €	3 116,78 €	606,12 €	614,96 €	12 270,90 €	12 885,86 €	3 623,84 €	2 232,82 €	1 946,38 €	3 649,61 €	968,30 €	614,96 €	13 035,91 €		
CS 7	Suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs	INV.	8 658 €	8 658 €	8 658 €	5 976,56 €	8 777,13 €	8 790,39 €	40 727,69 €	49 518,08 €	8 393,14 €	5 587,28 €	5 906,29 €	5 976,56 €	5 975,53 €	8 790,39 €	40 629,19 €		
CS 8	Suivi de l'avifaune nicheuse	INV.	4 086 €	4 086 €	4 086 €	3 495,52 €	4 125,71 €	4 130,13 €	19 879,23 €	24 009,36 €	4 145,26 €	2 138,69 €	3 435,43 €	3 495,52 €	3 742,31 €	4 130,13 €	21 087,34 €		
CS 9	Suivi des amphibiens, du Lépidure et de la macrofaune aquatique	INV.	1 593 €	1 593 €	3 993 €	2 446,56 €	3 077,13 €	3 090,39 €	12 702,69 €	15 793,08 €	259,92 €	1 123,52 €	4 377,72 €	2 446,56 €	2 733,73 €	3 090,39 €	14		

Bilan des moyens humains selon les OLT



Partie 2 : Programmation de la deuxième moitié du plan de gestion

I. Rappels du bilan de mi-parcours : révision des opérations et des enveloppes associées

Révision des opérations

La Fiche Action **CS 12 : Suivi du peuplement d'Ecrevisse de Louisiane** n'a pas été poursuivie sur la deuxième partie du plan de gestion. Les informations concernant l'espèce sont récoltées au travers des suivis **CS 9** pour les données dans les baisses et le suivi **CS 11** pour celles dans les fossés en pourtour de la réserve.

Pour rappel, depuis 2022 et pour la suite du plan de gestion, le suivi **CS 10 : Suivi du peuplement de reptiles**, est réalisé en régie par la conservatrice.

A partir de 2023 et jusqu'à la fin du plan de gestion, les suivis suivants ont également été réalisés en régie par la conservatrice :

CS 9 : Suivi des amphibiens, du lépidure et de la macrofaune aquatique (partie amphibien),

CS 15 : Suivi du peuplement de lépidoptères,

CS 16 : Suivi du peuplement d'odonates,

Suivi botanique de l'EPMP

L'EPMP relance l'acquisition de données phytosociologiques dans le cadre de l'étude « Biodiversité et gestion de l'eau ». Cette nouvelle campagne se fera sur un plus grand nombre de sites mais ne sera plus financée pour les réserves. Le PNR a donc réalisé en régie les relevés floristiques en 2024 afin que le site du Poiré continue de participer à cette étude d'envergure sur le Marais poitevin.

Signalétique sur le département

Un manque de signalétique sur le réseau routier indiquant la Réserve a été identifié. Il faudrait étudier cette signalisation, un coût de 500 € par panneaux est estimé, cette enveloppe n'est pas encore programmée mais sera à anticiper pour le prochain plan de gestion.

Révision des enveloppes financières

Certaines enveloppes financières ont nécessité une révision.

Concernant l'opération **IP 5**, le coût des matières premières ayant augmenté ces dernières années, l'enveloppe prévisionnelle ne correspondait plus au marché actuel, une extension a donc été demandée pour pouvoir financer 15 500 € de clôture par an sur 2023-2025 (coût réel estimé de 46 500 € pour cette période).

Comme mentionné en amont, à partir de 2023, l'action **IP 6 : Entretien de la ripisylve**, a été réalisée en simultané avec l'opération IP 5 (travaux des clôtures), davantage de surface est entretenue, une enveloppe de 3 000 € par an a été nécessaire (pour la période 2023-2025).

Parmi l'ensemble des sorties de baisses identifiées dans le cadre de l'action **IP 8**, deux sorties n'avaient pas pu être aménagées faute de budget sur la première partie du plan de gestion. Le coût estimé pour cette action était de 2 000 €, demandés pour la programmation 2023. Cette action a été reportée en 2025 suite à de fortes précipitations.

Le suivi des mammifères remarquables **CS 17** engendre également un surcoût pour la réalisation des analyses ADN, le montant estimé des dépenses supplémentaires s'élève à 3 700 € chaque année où le suivi sera réalisé (2023 et 2025).

L'installation de sondes enregistreuses au niveau des trois ouvrages hydrauliques, décidée en comité consultatif dans le cadre de l'opération **CS 6**, induit un surcoût de 2 100 € dans le budget.

Les suivis botaniques **CS 1**, **CS 2** et **CS 3** prévus en 2022 n'ont pas été menés à terme. Le prestataire n'a pas été en capacité de fournir les résultats dans les temps. Ces résultats étant essentiels pour le suivi de la réserve, une reprogrammation des enveloppes budgétaires dédiées aux suivis floristiques a été nécessaire.

Partie 3 : Conclusions et perspectives

L'évaluation du plan de gestion montre un bon niveau de réalisation des actions. Les objectifs sont globalement atteints.

Malgré une grande avancée avec l'installation des plateformes et du sentier pédagogique, des améliorations sont à prévoir dans le volet de communication et de la valorisation du site. Le développement du programme d'animation avec l'école des Velluire-en-Vendée sera un réel plus en 2025.

Il est important de poursuivre les suivis biologiques sur le long terme afin de mieux évaluer l'impact de la gestion. Actuellement il est difficile de discerner l'impact de la gestion de celui des aléas climatiques (sécheresse 2022, humidité des deux années suivantes). Il sera important de travailler sur l'adaptation du site au réchauffement climatique.

La gestion de la réserve, séparée des éléments qui l'entourent (zones de délaissés, ZL 61 et fossé de ceinture), rendent la gestion parfois difficile. Le communal interagi et est connecté avec ces différents éléments. Leur gestion n'étant pas maîtrisée, le maintien de la biodiversité sur ces sites ou la gestion de l'eau de la réserve sont rendus compliqués.

L'évaluation met en avant des moyens humains pour la mise en place de l'ensemble des actions qui sont parfois sous évalués notamment sur les volets de valorisation et administratif.

OLT 1 Aboutir à une gestion pastorale et hydraulique concertée, favorable à la conservation des habitats et des espèces du site.

- Les infrastructures nécessaires au maintien de l'activité pastorale sont en bon état. Des améliorations sont encore à prévoir notamment sur les accès et le cheminement ainsi que sur un des 3 parcs de contention. L'entretien de ces infrastructures et de la ripisylve est primordial.
- Le nombre d'animaux inscrits a été diminué. Le nombre de chevaux a également diminué mais deux nouveaux éleveurs équins rejoignent le communal en 2025. Des améliorations sur le chargement et le pâturage plurispécifique sont encore possibles mais dépendent en grande partie des éleveurs.
- La gestion hydraulique du site a été grandement améliorée. La réserve peut désormais gérer ses niveaux d'eau en hiver et au printemps sur la quasi-totalité des baisses. Le communal reste néanmoins très dépendant des conditions météorologiques et de la gestion du fossé de ceinture qui n'est pas réellement maîtrisable.
- Les espèces exotiques envahissantes végétales sont gérées. Il n'y a pas eu d'évolution en six ans. La mise en place d'une gestion des RAE sera à prévoir.

OLT 2 Amélioration des connaissances du site, disposer d'indicateurs d'évaluation de gestion.

- Il y a de meilleures connaissances sur la faune et la flore du communal mais certains taxons n'ont pour le moment pas été inventoriés (coléoptères, fonges, fourmies, hétérocères, etc.)
- Les cortèges des différents taxons suivis semblent stables (odonates, piscicoles, flore, etc.) Il est important de poursuivre ces suivis à long terme.
- Il serait intéressant de mettre des placettes multitaxons afin de mieux évaluer la richesse des différents habitats notamment des mottureaux.
- Le suivis du pâturage a été nettement amélioré. La lutte non écotoxique contre les parasites externes doit être mise en place afin de préserver la qualité de l'eau et la faune coprophage.
- Notre recul n'est pas encore assez important pour réellement évaluer l'impact de la gestion hydraulique et pastorale sur la biodiversité.
- L'étude de la valeur fourragère peut être un outil très intéressant pour faciliter les discussions avec les éleveurs.

OLT 3 Développer, valoriser les dimensions sociales, culturelles et économiques du Marais communal du Poiré-sur-Velluire.

- Les outils pédagogiques mis en place sont un réel atout pour la RNR.
- Les ouvertures et les traditions du marais sont maintenues mais mal connues des habitants.
- Il est important d'améliorer la communication autour de la RNR au travers de la presse, des réseaux, du site internet, de documents touristiques, etc...afin de mieux faire connaître les actualités de la réserve, les animations, le sentier pédagogique, etc.
- La fréquentation du site est mal connue, des outils de comptage seraient intéressants à mettre en place.

OLT 4 Mettre en œuvre une gestion administrative et financière transparente à l'égard des usagers et des acteurs

- Le suivi administratif de la RNR est bien réalisé mais très chronophage. La réserve participe bien aux différentes actions du territoire.
- La surveillance du site est réalisée et il n'y a pas de problème majeur à part la présence de chat et les divagations de chiens.
- La prise en compte de la ZL61 et des délaissés est bien réalisée mais difficilement maîtrisable puisque hors réserve.